

PROVINCE DU CENTRE

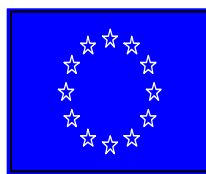
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL – PATRIE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE URBAINE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI

QUARTIER ELIG EFFA



**PLAN DE
DEVELOPPEMENT LOCAL**

**QUARTIER ELIG EFFA
3 & 7**

HORIZON 2010 - 2014

***REALISE PAR ASSOAL, EN PARTENARIAT AVEC LE RNHC
ET LE CONCOURS FINANCIER DE LA DUE ET DE CORDAID***

YAOUNDE, SEPTEMBRE 2009

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	Page 4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	Page 5
Chapitre I : INTRODUCTION	Page 6
Chapitre II : Quelques principes de base du plan de développement du quartier	Page 8
II.1 Approche globale intégrée et transversale	Page 8
II.2 Approche partenariale	Page 8
II.3 Approche professionnelle	Page 8
II.4 Participation citoyenne et gouvernance locale	Page 8
II.5 Territorialisation	Page 8
Chapitre III : Rappel de la démarche méthodologique	Page 10
III.1 méthode	Page 10
III.2 phases	Page 10
III.2.1 phase de préparation	Page 10
III.2.2 phase de mise en œuvre du processus de planification	Page 10
Chapitre IV : Traitement des données	Page 12
Chapitre V : Diagnostic participatif	Page 13
V.1 Principaux résultats du diagnostic	Page 13
V.1.1 Aspects biologiques	Page 13
V.1.1.1 Localisation géographique de la communauté	Page 13
V.1.1.2 Données écologiques	Page 13
V.1.1.2.1 Le relief	Page 13
V.1.1.2.2 Le climat	Page 13
V.1.1.2.3 La végétation et flore	Page 13
V.1.1.2.4 Le réseau hydrographique	Page 13
V.1.1.2.5 Le sol	Page 13
V.2 Milieu humain	Page 14
V.2.1 La population	Page 14
V.2.2 Caractéristique socioéconomique	Page 14
V.2.2.1 Taille du ménage	Page 14
V.2.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage	Page 14
V.2.2.3 Type d'activités	Page 14
V.2.2.4 Participation des conjoints et enfants au revenu de la famille	Page 14
V.2.2.5 Revenu moyen du ménage	Page 15
V.2.2.6 L'habitat	Page 15
V.2.2.7 Système foncier	Page 16
V.2.2.8 Mécanismes actuels de participation	Page 16
V.3 Situation de l'accès aux services sociaux et infrastructures économiques	Page 17
V.3.1 Le transport	Page 17
V.3.2 L'électrification	Page 17
V.3.3 L'éducation	Page 17
V.3.4 La santé	Page 18
V.3.5 L'accès à l'eau et à l'assainissement	Page 19
V.4 Situation des secteurs productifs	Page 19
V.4.1 L'artisanat	Page 19
V.4.2 L'agriculture	Page 19
V.4.3 Le commerce	Page 19
V.5 Situation des autres secteurs	Page 19
V.5.1 Participation communautaire au développement local	Page 19
V.5.2 Financement du développement de Nkolbikok	Page 20
V.5.3 Impact de la pauvreté sur les comportements et le développement communautaire	Page 21
CHAPITRE VI – PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT	Page 26
VI.1 Vision de développement et objectif général de développement	Page 26
VI.1.1 vision	Page 26
VI.1.2 Objectif général de développement	Page 26
VI.2 Programme d'actions des secteurs sociaux et infrastructures économiques	Page 26
VI.2.1 Objectifs spécifiques sectoriels	Page 26
VI.2.2 projets prioritaires renforcement des capacités	Page 27
VI.2.3 Projets prioritaires accès aux services sociaux de base	

VI.3 Programme d'actions des secteurs productifs	Page 24
VI.3.1 Objectifs spécifiques sectoriels	Page 24
VI.3.2 projets prioritaires	Page 24
VI.4 Programme d'actions de renforcement institutionnel de la commune	Page 24
VI.4.1 Objectifs spécifiques sectoriels	Page 24
VI.4.2 Projets prioritaires	Page 24
VI.5 Cadre logique de programmation pluriannuelle des différents secteurs	Page 25
V.5.1 Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux infrastruct économique	Page 25
VI.5.2 Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs productifs	Page 37
VI.5.3 Cadre logique de programmation pluriannuelle de renforcement des capacités	Page 39
Chapitre VII : FINANCEMENT DU PDL	Page 41
VII.1 Objectif spécifique sectoriel	Page 42
VII.2 Capacités locales de financement	Page 42
VII.3 Budget d'investissement et plan de financement	Page 44
VII.4 Coût global	Page 44
VII.5 Stratégie d'accroissement des investissements	Page 44
VII.6 impacts des finances locales sur la mise en œuvre du plan de développement local	Page 45
CHAPITRE VIII – APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL	Page 46
VIII.1 Mesures de promotion de la participation de la population et de la transparence	Page 46
VIII.2 Cadre d'intervention	Page 46
VIII.3 Le cycle	Page 47
CHAPITRE IX : Dispositif de mise en œuvre de suivi et évaluation du plan de développement local	Page 48
Chapitre X : Organisation à l'échelle de pôles	Page 49
Chapitre XI : Dispositif de participation à l'échelle de quartier	Page 50
Annexe : Liste de présence	Page 51

AVANT PROPOS

Le présent document est le fruit des réflexions et des efforts des habitants du quartier Elig Effa assistés techniquement et financièrement par de nombreux partenaires et techniciens.

Il traduit le désir pour ces populations, de se donner de meilleures conditions de vie.

Le plan de développement local du quartier Elig-Effa est un document programme qui définit l'avenir de la localité, dans l'optique de contribuer à la prospérité locale et au bien être des populations. Pendant tout le processus participatif qui a précédé l'élaboration de ce document de travail, les participants ont défini le PDL comme étant une feuille de route, un cahier de charge d'actions programmées et coordonnées sur une période bien définie et destinée à contribuer au bien être social et économique des habitants, un support pour soutenir le développement d'une cohésion sociale, pour impulser la construction des partenariats multiformes nécessaires au développement des communautés locales. Ceci témoigne de l'idée du consensus qu'ont les citoyens de leur propre développement et du degré d'appropriation de cette démarche appuyée par CORDAID.

Le PDL représente ainsi un outil de travail au service des promoteurs de projets de développement au sein du quartier Elig-Effa. Il a été conçu dans le cadre d'une concertation âprement menée, mobilisant toutes les couches sociales du quartier : les habitants, les élus municipaux et les professionnels du développement local.

Il se positionne comme un support visant à améliorer la contribution des acteurs locaux ainsi que des habitants à la mise en œuvre du processus de décentralisation prescrit dans la constitution de 1996 dont les mesures d'orientation définies dans la loi N° 762/PJL/AN se fixent pour objectifs principaux :

- ✓ Permettre aux communautés locales de s'impliquer résolument dans la définition et la gestion des affaires prévues à leurs collectivités territoriales décentralisées.
- ✓ Faciliter et promouvoir le développement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équité inter régionale
- ✓ Conformer le Cameroun aux exigences constitutionnelles et internationales en matière de décentralisation

Le présent rapport contient une somme d'informations sur le contexte locale, les projets en cours, les acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre des activités. Ensuite, il dégage un nombre d'objectifs de développement et les axes d'intervention qui feront l'objet des futurs projets, les partenariats sollicités, la stratégie de mobilisation des ressources, de cogestion, de suivi et d'évaluation des réalisations.

En tant que document de travail, il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent au développement du quartier ELIG-EFFA, à tous les promoteurs et porteurs de projets locaux, afin qu'ils s'en servent pour agir en faveur de la convergence des synergies sans lesquelles tous les efforts seront vains.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AES-SONEL	: American Energy Services Corporation – Société Nationale d'Electricité du Cameroun
APE	: Association des Parents d'Elèves
BHYS	: Brigades d'Hygiène et de Salubrité
CLGEP	: Comités Locaux de Gestion de l'Eau Potable
CLPA	: Comité de Pilotage plan d'action
CLS	: Comités Locaux de Santé
COGES	: Comité de Gestion du PDL
CUAYVI	: Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé VI
CUY	: Communauté Urbaine de Yaoundé
GIC	: Groupes d'Initiatives Communes
GTZ	: Coopération Allemande au Développement
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
MINDUH	: Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
MINES	: Ministère de l'enseignement Secondaire
MINPROFF	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINSANTE	: Ministère de la Santé
MINATD	: Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile
PDL	: Plan de Développement Local
PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH-SIDA
PSD	: Programme Spécial de Développement
RUHY	: Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SNEC	: Société Nationale des Eaux du Cameroun

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Le processus de développement local est devenu une référence en matière de bonne pratique de gestion urbaine et de construction d'une citoyenneté active. De nombreuses communautés s'inspirent de plus en plus de ces principes pour mettre en place des mécanismes de développement s'appuyant sur les forces et ressources endogènes, correspondant aux réalités sociales, économiques et culturelles locales. Il ne s'agit en effet pas d'une recette mais d'un processus dynamique en perpétuelle mutation. Toutefois, quelques principes de base peuvent être dégagés.

Le développement participatif local va au-delà du financement ponctuel des projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Au contraire, il consiste en une participation accrue, permanente et continue des habitants dans la gestion des collectivités décentralisées.

Depuis mars 2009, le quartier ELIG-EFFA, situé dans la commune de Yaoundé VI, bénéficie d'un appui technique et financier des organisations CORDAID et ASSOAL pour mettre en place ses mécanismes de gestion locale participative.

Dans ce cadre, une activité d'animation et de mobilisation communautaire a permis de bouter les comportements et de renforcer l'adhésion des communautés aux actions prévues. Un séminaire de formation a permis de renforcer quelques animateurs communautaires en technique d'animation et de mobilisation communautaire, sur le cycle d'animation et d'élaboration du plan de développement local, de définir leurs responsabilités et cahiers de charge pour la mise en œuvre du processus. Un pré diagnostic des forces et faiblesses du développement a été conduit au sein du quartier et a permis de mobiliser les informations de base, lesquelles ont facilité l'organisation et l'animation des ateliers de diagnostic participatif conduits au sein de 2 zones et sur 5 thèmes prioritaires de participation. Ces actions se sont soldées par la mobilisation des données qualitatives et quantitatives sur :

- ✓ La population locale, plus particulièrement : la densité, la structure d'âge, la croissance démographique, les courants migratoires etc.
- ✓ Données sur le niveau d'éducation, de qualification, de formation, les aptitudes entrepreneurale des individus
- ✓ Le secteur social local : les services d'éducation et de santé disponibles (objectifs poursuivis, réalisations, services rendus etc.), les aptitudes aux changements, interrelations entre groupes, sensibilité à l'environnement, intégration des groupes marginaux, participation communautaire, conscience sociale etc.
- ✓ Le secteur culturel : contexte, historique, mœurs, mentalités, valeurs, relations avec les collectivités et le territoire (esprit communautaire, méfiance, sentiment d'appartenance, individualisme, etc.) patrimoine artisanal et architectural, vie et événements culturels etc.
- ✓ Le secteur Economique : situation de l'emploi, (population active, rapport emploi population, taux de chômage, taux d'activité etc.), structure économique, (secteurs d'activités, types et méthodes de production, taille des entreprises, caractéristiques de l'emploi, diversification de production des biens et services, flux économique, revenu des ménages, habitudes de consommation, vitalité de l'entrepreneuriat, services fonciers etc.
- ✓ L'organisation locale : structure associative locale, localisation, infrastructures de communication et de télécommunication, équipements (santé, éducation, affaires, loisirs, rencontres, échanges culture etc.), encadrement administratif et politique, mécanismes et dispositifs de participation des citoyens, de partenariat, réseaux et autres organisations présentes.
- ✓ Le territoire local : limites géographique, situation par rapport aux localités riveraines et le territoire global, positions stratégiques, etc.
- ✓ La biophysique et climatique : topographie, sols, faune, flore, climat, risques naturels (environnement et ressources naturels)
- ✓ Les grands problèmes de la localité, les facteurs qui entretiennent la pauvreté au sein du quartier, les effets directs de cette pauvreté sur les communautés locales et les pistes de solutions à envisager, etc.

Une analyse a ainsi permis de mettre en relation les informations les uns aux autres et de décliner les forces et faiblesses, contraintes et opportunités de la localité en matière de développement local.

Un atelier de restitution du diagnostic a été organisé au sein du quartier et a permis de consolider les données analysées. S'en sont ensuite suivis la structuration des espaces de participation et la validation du PDL par les classes sociales de la localité.

CHAPITRE II : QUELQUES PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER ELIG-EFFA

Le plan de développement local du quartier ELIG-EFFA va au-delà du financement ponctuel de projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Il relève d'un certain nombre de principes de base :

II.1 Approche globale, intégrée et transversale

La stratégie de développement du quartier ELIG-EFFA se situe dans une approche globale. Elle s'inspire du contexte de développement de la commune de Yaoundé VI ainsi que des orientations stratégiques et politiques nationales en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités sociales au sein des communautés défavorisées. Il place l'habitant d'ELIG-EFFA au centre des initiatives. Les actions envisagées se positionnent clairement en complémentarité et non en concurrence à l'existant. Le PDL accorde une place capitale aux citoyens qui seront comme cela a été le cas au cours de cette première phase, des acteurs clés de la mise en œuvre, du suivi et d'évaluation des actions de développement au sein du quartier. Il repose sur le principe d'un décloisonnement des secteurs d'activités qui facilitera la construction du partenariat local et la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite des opérations.

II.2 Approche partenariale

La mise en œuvre du PDL d'ELIG-EFFA mobilisera tous les acteurs présents sur le territoire (secteur public, secteur privé, société civile et les habitants) autour des enjeux de progrès collectif. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintés de respect mutuel, d'humanisme, une nouvelle culture de projet. L'approche partenariale facilitera la mutualisation des énergies, savoirs et compétences locales et la focalisation des communautés autour des enjeux de progrès communautaire. L'approche partenariale du PDL permettra de produire de nouveaux acteurs pour prendre en charge les problèmes identifiés et même accroîtra la crédibilité des initiatives promues au niveau local pour enfin faciliter la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la conduite de certaines opérations.

II.3 Approche professionnelle

Le PDL est le fruit d'un processus de concertation local. Il est coproduit par les acteurs, techniciens et habitants de la localité qui s'y reconnaissent totalement, se sont réparties des responsabilités en terme de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions de développement de la localité. Il servira également de cadre pour la mobilisation des compétences extérieures qui au cours des interventions assureront des transferts de compétences aux populations locales de sorte qu'ils puissent au fur et à mesure prendre efficacement en main le destin du développement de la localité.

II.4 Participation citoyenne et gouvernance locale

Le processus de planification a permis de coproduire des espaces de dialogue et de concertation local autour des actions de développement. On distingue des réseaux de développement par pôle, des réseaux par axe thématique, un réseau de développement transversal mobilisant aussi bien les populations locales que les autres acteurs externes intéressés par le développement du quartier. Les décisions y sont prises de façon démocratique et selon le principe une personne une voix. Des ateliers de concertation sont prévus à la veille de chaque occasion de décisions concernant le développement du quartier pour recueillir les points de vue des communautés, lesquels sont portés et défendus par leurs délégués au sein desdits espaces. A moyen terme, cette pratique permettra de rompre avec la logique d'assistanat encore portée par certaines communautés et de renforcer une parfaite appropriation du développement local.

II.5 Territorialisation

Le développement du quartier ELIG-EFFA ne se décrètera par de l'extérieur. Il se construira comme cela a été collégialement défini dans le PDL en s'appuyant sur les ressources et potentialités locales. Cependant, territorialisation s'oppose ici, à la logique territorialisme car un appui de compétences externes demeure indispensable pour assurer un réel transfert de compétences et faciliter à moyen terme une appropriation du développement par ses habitants. La politique de développement local d'ELIG-EFFA repose sur l'accompagnement technique et le soutien financier des démarches et projets du PDL, une gestion, un suivi et évaluation impliquant la participation accrue des couches sociales du quartier.

Dans ces conditions, quel est le rôle de la commune ?

- Elle est une pièce motrice de l'animation du débat contradictoire entre les différents groupes d'intérêt composant le quartier.

- Elle est partenaire financier et technique, méthodologique des projets collectifs de développement qui concourent effectivement au développement de la commune.
- Elle participe à la prise des décisions au sein des comités de gestion du PDL où elle essaye d'établir la cohérence entre les actions envisagées et la planification du développement municipal.

Loin d'affaiblir son importance fondamentale dans la gestion communale, le Plan de Développement Communautaire, au contraire :

- Renforce la légitimité de l'élu, dont les actions sont soutenues par un large consensus.
- Améliore l'efficacité de la gestion locale en intégrant les différents projets dans une vision cohérente et planifiée, et en créant les conditions d'un partenariat réel entre les forces vives de la localité.

CHAPITRE III : RAPPEL DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

III.1 Méthode

La méthode utilisée a été participative. Ainsi, il a été privilégié :

Le diagnostic participatif et la planification communautaire à Elig Effa ont obéi aux principes des méthodes participatives. Les travaux ont été conduits par une équipe de facilitateurs d'ASSOAL et du Réseau National des Habitants du Cameroun, composée de personnes ressources, de cadre d'appui et de facilitateurs endogènes.

Les travaux ont débuté au cours du mois de mars 2009 par des réunions de concertation internes, mobilisant à chaque étape des représentants des classes sociales de la communauté. Compte tenu du calendrier de travail préalablement élaboré en étroite collaboration avec la communauté, plusieurs outils ont été déroulés simultanément afin d'atteindre les buts visés par la mission.

- *Des entretiens informels et séances de travail avec les leaders*

Ont été touchés : le Chef de quartier, les chefs de blocs (2 au total), les leaders communautaires et l'autorité municipale.

Ces entretiens ont permis d'obtenir des informations relatives à la perception individuelle et « communautaire » de la problématique de la pauvreté au sein du quartier, une meilleure lisibilité des acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté au sein de différents blocs. Ils ont également servi de base pour mobiliser les communautés par rapport au dispositif, pour préparer les ateliers de restitutions du pré diagnostic qui ont été organisés dans 5 zones du quartier.

III.2 Phases

III.2.1 Phase préparatoire : réalisation du pré diagnostic

On note ici deux grands temps :

- Des entretiens informels et des séances de travail ciblées avec les leaders communautaires, les chefs de blocs, chef de quartier, autorités municipales de Yaoundé VI ont permis de mobiliser des informations relatives à la perception individuelle et communautaires de la problématique de la pauvreté au sein du quartier Elig-Effa, d'avoir une meilleure lisibilité des acteurs impliqués dans le processus de lutte contre la pauvreté au sein de différents blocs. Ils ont également servi de base pour la mobilisation des communautés au regard du dispositif et la préparation de différents ateliers de restitution du pré diagnostic qui ont été organisés dans 2 zones du quartier.
- Des entretiens formels avec les ménages et leaders du quartier. Les enquêtes réalisées au sein du quartier ont concerné un échantillon représentatif de 200 ménages. Cette enquête a permis de dégager la perception des habitants sur la pauvreté au sein de leur quartier et de se prononcer sur le rôle et responsabilités de différentes catégories d'acteurs dans le processus de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre d'un programme de développement au sein du quartier.

III.2.2 Phase de mise en œuvre du processus de planification communautaire

Elle a pris effet au cours du mois de mars 2009 avec des entretiens informels et formels ciblant les ménages et les leaders communautaires, lesquels ont permis de consolider les données du pré diagnostic et de passer à la préparation des ateliers participatifs. Elle s'est poursuivie par l'organisation des ateliers : un atelier de programmation et un atelier de formation des animateurs relais. Ces rencontres ont servi de cadre pour faire une présentation détaillée du programme de développement des quartiers urbains défavorisés, de ses acteurs principaux et des enjeux de la planification pour la communauté et d'autre part de fixer le chronogramme détaillé d'organisation des ateliers participatifs au sein du quartier.

Le diagnostic participatif a permis grâce au déroulement des certains outils clés de renforcer la connaissance sur la situation économique, sociale et culturelle de la communauté, d'identifier et d'arrêter forces, limites, potentialités et contraintes du développement du quartier Elig-Effa, d'identifier et d'arrêter la liste des problèmes prioritaires de la communauté

La planification quinquennale et opérationnelle des actions a suivi la phase d'identification participative des problèmes. Il a permis d'identifier une liste de solutions hiérarchisées aux différents problèmes communautaires et de fixer un chronogramme opérationnel d'intervention

Le processus de planification opérationnelle s'est également poursuivi par la mise en place des structures d'animation et de coordination chargées d'assurer la gestion, d'animer et de mobiliser la communauté autour des enjeux de mise en œuvre efficace du PDL, du suivi et d'évaluation des opérations du PDC sur le terrain. Ainsi, on note en termes d'organisation :

- ✓ Un réseau de développement au sein de chaque zone soit 2 réseaux pour les 2 zones de participation co-identifiés.
- ✓ Un réseau d'échange thématique par thème co-identifié soit 5 réseaux pour les 5 thèmes prioritaires.
- ✓ Un réseau de développement transversal mobilisant les délégués des thèmes et des zones aux côtés des élus municipaux et des techniciens pour le développement communautaire et doté d'une instance technique : le Comité de Gestion du PDL qui se chargera de la coordination permanente des actions sur le terrain.

La planification participative a permis de doter ces espaces de participation d'un organigramme, de décliner les outils d'animation (statut et règlement intérieur).

CHAPITRE IV : TRAITEMENT DES DONNEES

IV.1 : Le profil institutionnel

Les groupes mixtes constitués énumèrent dans une fiche de collecte des données sur les organisations qui exercent une activité ayant un impact sur la vie de la localité. Ce tableau ressort la date de leur création, la taille de leurs effectifs, leurs objectifs ainsi que leurs réalisations.

IV.2 : Le calendrier saisonnier

Réalisé par un groupe mixte, c'est un tableau qui permet de présenter les différentes activités pratiquées au sein de la communauté ainsi que les périodes de l'année pendant lesquelles leurs différentes opérations sont effectuées.

IV.3 Carte de la communauté

C'est une cartographie participative très déterminante dans le processus de planification communautaire. Elle fait une synthèse de la carte de ressources et de la carte sociale. Elle a été élaborée à l'issue d'un groupe de travail mixte associant les représentants de chaque bloc du quartier et les animateurs du projet PDQUD.

IV.4 Tableau des solutions endogènes

Elaboré à l'issue des ateliers participatifs, il a permis aux populations locales d'exprimer leurs besoins et de décliner des solutions envisageables dans le cadre d'un programme de développement du quartier.

IV.5 Plan d'action pluriannuel et opérationnelle

Réalisé en assemblée plénière, il a permis de faire présenter une liste de projets par priorité, de décliner une liste d'opérations possibles et de définir un cadre logique des interventions sur une période de 5 ans.

CHAPITRE V - DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

V.1 – Principaux résultats planification

V.1.1 Aspects biologiques

V.1.1.1 Localisation géographique de la communauté

Jadis appelé MESSA II, et appartenant à l'arrondissement de Yaoundé II sous le règne de Sa Majesté ONANA Joseph chef traditionnel du 3^e degré a permis l'éclatement du quartier MESSA II qui est devenu ELIG-EFFA prenant le nom de leur grand chef traditionnel et patriarche EFFA, respectivement délimité en 7 zones.

C'est une zone urbaine située à la limite au sud par l'arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi et au nord par l'arrondissement de Yaoundé II. Son périmètre urbanisé intègre les 24 quartiers que compte la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé VI. Avec ses 12. 000 ¹habitants et ses 20 KM2 de superficie environ, il se limite au Nord par le quartier MELEN, au Sud par le quartier MOKOLO et MESSA, à l'Est par le centre ville et à l'Ouest par le quartier de la CITE VERTE et NKOLBISSON. La population d'Elig -Effa 7 est d'environ 8000 habitants et celle d'Elig Effa 3 de 5000 habitants

V.1.1.2 Données écologiques

V.1.1.2.1 Le relief

Le relief du quartier ELIG-EFFA est un plateau constitué de bas fonds marécageux plus précisément au bloc 2 qui actuellement est presque inhabité bien certaines personnes s'y refusent de quitter les lieux, appartenant au réseau de collines qui constituent la ville de Yaoundé avec une altitude moyenne située autour de 300 m.

V.1.1.2.2 Le climat

Son climat est sub-équatorial et légèrement tempéré par l'altitude. On note une grande saison sèche (décembre-mars) interrompue par de rares pluies, une petite saison sèche (mai-août) avec quelques pluies orageuses et une grande saison des pluies (août-novembre). La température moyenne est de 24°C ; l'écart de température entre le jour et la nuit est parfois importante.

V.1.1.2.3 La végétation et flore

La végétation est totalement inexistante car toute la superficie est pleine de maison, la poussée démographique et l'occupation poussée des espaces par les peuples allogènes a détruit les îlots de forêts et d'arbustes qui existaient dans cette zone. Il n'existe plus de zone rurale car les habitations sont juxtaposées au point où le passage est inexistant. Cela explique l'inexistence de la pratique agropastorale.

Le développement accéléré de la Ville de Yaoundé a une incidence sur le développement de la flore traduit ici par une disparition totale de la forêt naturelle pour laisser place à des forêts artificielles constituées essentiellement de quelques arbres fruitiers : manguiers, avocatiers, goyaviers, papayer, etc. même l'arbre d'origine est totalement inexistante (le safoutier). La disparition des arbustes : ACAJOU, IROKO etc.

V.1.1.2.4 Le réseau hydrographique

Le quartier est traversé par une rivière : appelé NTOUGOU qui sépare les MVOG-EKOUSSOU habitants de Mokolo au quartier ELIG-EFFA

Cette rivière inonde pendant la période de crue est responsable de la zone marécageuse du bloc 2 d'ELIG-EFFA 7 qui favorise par ailleurs la pratique d'agriculture maraîchères de contre saison.

On note également la présence d'une source naturelle très délabrée qui sert de cadre d'approvisionnement de certains habitants en eau potable.

V.1.1.2.5 Le sol

Le quartier ELIG-EFFA repose sur un socle ancien (gneiss). Cependant ce sont des Sols ferrallitiques rouges en général, mais qui présentent des variances : sols ferrallitiques évolués sur Plateaux, Colluvions et Alluvions dans les vallées.

¹ Source, fichier électoral.

V.2 Milieu Humain

V.2.1 La population

La population du quartier ELIG-EFFA s'estime à près de 13 000 habitants. Elle est caractérisée par une minorité d'autochtones originaires du quartier et qui s'y sont installés depuis les années 1900. La pyramide des âges a la forme d'un parasol. Les jeunes représentent une couche très importante de la population du quartier. De façon globale, on y retrouve : les Bamiléké, les Bassas, les Bétis, les Haoussas et quelques expatriés. Les populations autochtones (Bétis) restent majoritaires. Les allogènes sont d'installation très récente (1960). Toutes ces ethnies cohabitent en toute harmonie au sein de ses cinq grandes zones administratives (blocs). Chaque zone est dirigée par un chef de bloc, tous placés sous l'autorité directe d'un chef de second degré, qui, à son tour est placé sous l'autorité du sous préfet de l'arrondissement de Yaoundé VI.

V.2.2 Caractéristiques socio économiques

V.2.2.1 Taille du ménage : la taille du ménage, comme partout dans la ville de Yaoundé est de 6 en moyenne. Les ménages d'ELIG-EFFA se caractérisent par une représentativité moyenne d'un chef de ménage masculin. 55% des ménages ont comme chef un homme contre 45% de chef féminin. Ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus.

V.2.2.2 Niveau d'instruction des chefs de ménage : très peu de chefs de ménages ont un niveau scolaire élevé. 26% ont arrêté leurs études au primaire, 54% au secondaire et seulement 20% ont atteint le niveau supérieur.

Tableau 2 : Niveau D'instruction du chef de ménage

Niveau d'instruction du chef de ménage	%
Pas fréquenté	8
Primaire	24
Secondaire	50
Supérieur	14
Non spécifié	4
Total	100

V.2.2.3 Type d'activités : le niveau d'instruction a une influence sur la qualité des activités menées par ces derniers. 79% d'entre eux exercent dans les secteurs privé et informel tandis que 21% sont des fonctionnaires de l'administration publique.

Tableau 3 : Type d'activités du chef de ménage

Type d'activités	%
Fonctionnaires	21
Informel	13
Employé du secteur privé	11
Autres	55
Total	100

V.2.2.4 Participation des conjoints et enfants au revenu de la famille : À ELIG-EFFA, il est identifié des cas où le chef de ménage n'est pas le seul à assumer les charges de la famille. 51% de conjoints participent aux charges financières en développant des activités économiques dans les secteurs de l'agriculture, du petit commerce, dans le secteur informel ou comme fonctionnaire. 9% d'enfants du quartier s'impliquent également dans des activités informelles pendant leurs heures creuses et pendant les vacances pour soutenir les efforts de leurs parents. Dans ce dernier cas, les activités sont généralement initiées dans le secteur du petit commerce.

Tableau 4 : Type d'activité du conjoint

Type d'activité du conjoint	%
Fonctionnaire	21
Informel	13
Secteur privé	17
Agriculture	49
Total	100

V.2.2.5 Revenu moyen du ménage : les populations de d'ELIG-EFFA ont un revenu très bas. On estime un revenu mensuel moyen par ménage situé entre moins de 25.000 et 100 000 Fcfa. Seuls quelques cas isolés, notamment les fonctionnaires oscillent les 100 000 francs CFA.

Tableau 5 : Revenu du ménage

	Revenu du Chef de ménage	Revenu du conjoint	Revenu des enfants qui travaillent
Moins de 25 000	18%	43%	21%
De 25 000 à 50 000	43	35	35
De 50 000 à 100 000	29	18	29
De 100 000 à 200 000	9	4	14
De 200 000 à 300 000	1	0	0
Total	100	100	100

V.2.2.6 Habitat

L'habitat dans le quartier ELIG-EFFA se caractérise généralement par des maisons individuelles (98%) avec des standings très bas. Le standing étant défini en fonction de l'Etat du bâtiment, des commodités et également des matériaux de constructions. Les habitants font usage des matériaux de construction les plus accessibles pour faciliter leur accès à ces biens de nécessité primordiale. Ainsi, on note :

Dans une grande majorité des murs en terre battue, crépis ou non (78,5%), en planche (18%) en parpaing crépis ou non (3,5%),; des sols en chape lissé ou non et parfois en terre simple, des toitures en tôle ondulée légère (81%), en tôle bac à 6%, en tôle ondulée lourde (13%) ; Comme plafond, 49% ne dispose d'aucun matériel de couverture. 47 % sont en contre-plaqué et 4% en bambous.

De façon globale, l'habitation d'ELIG-EFFA a les mêmes caractéristiques que ceux rencontrés dans d'autres quartiers populaires du Cameroun. Ceci confirme une fois de plus l'état de paupérisation généralisée des habitants soutenu entre autres par leur faible niveau d'instruction et l'absence de dispositifs viables d'accompagnement.

Tableau 6 : Standing de la maison

Standing de la maison	%
Très bas standing	8
Bas standing	78
Moyen standing	14
Haut standing	0
Total	100

Tableau 7 : Type de murs

Type de mur	%
Planche	18
parpaing de ciment crépis	3
parpaing de ciment non crépis	0,5
Poto-poto crépis	78
Poto-poto non crépis	0,5
Total	100

Tableau 8 : Type de sols

Type de sol	%
Carreaux	2
chape lissée	72
chape non lissée	11
Gerflex	11
Chape lissée et gerflex	0,5
Moquette	0,5
Natte	0,5
Terre simple	11
Total	100

Tableau 9 : Type de toitures

Type de toiture	%
tôle bac	0,5
tôle ondulée légère	97
tôle ondulée lourde	2,5
Total	100

Tableau 10 : Types de plafonds

Type de plafond	%
Contre plaqué	68
Pas de plafond	31
Tôles simples	0,5
Planches	0,5
Total	100

V.2.2.7 Système foncier à ELIG-EFFA

La terre au sein du quartier ELIG-EFFA appartient aux individus. Elle peut s'obtenir par héritage ou achat. Les garçons et les filles peuvent hériter des parcelles de leurs parents après leur mort. De façon générale, le système foncier est très peu réglementé. La plupart des parcelles de terrain se vendent à l'amiable avec l'accord du chef de quartier. Les coûts de vente varient d'un propriétaire terrien à l'autre et est fonction de l'urgence et de ses besoins financiers. Elig-Effa connaît ce qu'on appelle communément la « crise de droit à la terre » parce que bien que les allogènes se considèrent comme autochtones, ceux-ci ne peuvent pas le démontrer et aussi, on ne leur permet pas de faire valoir leur droit. On note ainsi :

- ✓ Que près de 95% de propriétaire terrien à ELIG-EFFA n'ont pas de titre foncier.
- ✓ Une très forte demande liée à la poussée démographique de la ville de Yaoundé et l'afflux des populations halogènes flattés de plus en plus par les acquis qui quartier : disponibilité des terres, opportunités d'affaires dans les secteurs agropastoraux etc.
- ✓ Un problème d'éducation des propriétaires et acheteurs en matière de droit foncier se pose et constitue une limite aux négociations laissant parfois les vendeurs sans revenus subséquents de même que les acheteurs sans garantie de sécurité.

V.2.2.8 Mécanismes actuels de participation

Le quartier ELIG-EFFA connaît actuellement une faible culture de participation. Au sein de la zone urbanisée et de quelques zones bénéficiaires des ouvrages d'adduction d'eau (Elig-Effa 7 et 3) quelques structures de participation basée sur le cofinancement ponctuel de projets de développement communautaire, la gestion des après projets, portés et animés par des groupes organisés de la société civile sont identifiées. Il s'agit effectivement des comités de développement dont les tendances tribales limitent leurs apports au développement intégral de la localité, des comités locaux de gestion de l'eau potable dont la faible appropriation de la culture de développement communautaire par les membres limite encore l'impact de leurs actions.

Néanmoins, les premières interventions du projet ont permis de mettre en place des structures de participation partant de l'échelle de pôle à la taille du quartier, mobilisant les acteurs d'horizon divers autour des populations locales pour des enjeux de développement.

V.3 Situation de l'accès aux services sociaux et infrastructures économiques

V.3.1 Le transport : De façon globale, ELIG-EFFA est un quartier enclavé.

Il est rallié au reste de la ville par des routes goudronnées assez aménagées.

En interne, il n'existe pas de réseau routier car, les locaux sont faits sur une pente qui n'est pas accessible aux voitures (ELIG-EFFA 7). Par contre à ELIG EFFA 3, il y'a une accessibilité routière, mais celle-ci est en terre. Il se pose de problèmes d'accès à l'intérieur du quartier, ELIG-EFFA 7 a déjà été subventionné pour l'aménagement des voies d'accès. Son projet a eu un grand succès dont une meilleure accessibilité par la circulation facile des habitants; l'absence de rigoles et autres systèmes de canalisation des eaux, d'entretien des pistes disponibles sont peu visibles. Par contre à ELIG-EFFA 3, il existe des pistes de voies d'accès, mais seulement elles sont toutes en terre et aussi elles sont accessibles à la voiture.

Ceci pose un problème de sous intégration du quartier aux services sociaux de base tels la collecte des déchets, l'assainissement, l'accès à l'eau potable etc.

En somme nous constatons donc que l'accessibilité à pieds est de (84%), tandis que celle de la moto est de (13%) et la voiture (3%).

Tableau 11 : Accessibilité au quartier

Moyen d'accès au quartier:	%
Voiture	3
Moto	13
Pieds	84
Total	100

Tableau 12 : Types de voies d'accès

Type de voie d'accès	%
Route en terre	3
Route goudronnée	10
Chemin piéton	87
Total	100

Tableau 13 : Etat des voies d'accès

Etat de la voie d'accès	%
Bien aménagée	70
Dégradée	25
Très dégradée	5
Total	100

V.3.2 L'électrification : Le distancement du réseau d'électrification AES-SONEL n'est pas une entrave à l'épanouissement des communautés. Nous constatons que plus de la majorité on accès à l'énergie électrique. Sont connectées au réseau AES-SONEL (57%), seulement (43%) non, mais utilisent le courant. Les problèmes d'accès à l'électricité se posent en terme de baisse permanente de tension. Dans certains blocs et de délestage, il est tout à fait impossible de démarrer un ordinateur, d'utiliser un congélateur, d'utiliser une réglette etc. Les coupures sont excessives en raison des surcharges de tension et causent des dommages matériels aux populations. L'éclairage public est quasi absent et est responsable du regain de l'insécurité actuel. Les besoins des populations se traduisent par la nécessité d'extension du réseau AES-SONEL avec la pose d'un transformateur apte à ravitailler tous les ménages en quantité suffisante, d'appui au développement de la solidarité communautaire pour faciliter le branchement des ménages moyens, d'éclairage public.

V.3.3 L'éducation : Le quartier ne dispose que d'un (01) établissement scolaire primaire : L'école publique du Camp Yeyap.

Ces infrastructures demeurent insuffisantes au regard de la demande croissante. C'est pour cela que les parents envoient leurs enfants dans des établissements hors du quartier pour permettre à chaque enfant d'avoir un établissement où fréquenter.

Les établissements secondaires sont quasi absents. Les jeunes d'ELIG-EFFA se déplacent vers d'autres quartiers riverains pour poursuivre leurs études secondaires : MELEN est l'un des quartiers les plus proches et le plus en vue en ce qui concerne la scolarisation. Mais qu'à cela ne tienne les enfants en âge de la scolarisation sont éparpillés, car leur quartier n'en comporte pas assez d'établissements pouvant les regrouper. Les besoins d'éducation, d'encadrement et d'insertion socio économique se posent pour bon nombre de jeunes déscolarisés. Les risques d'exclusion sociale deviennent de plus en plus prédominants avec l'accentuation de la crise économique et concernent généralement :

- Des jeunes filles mères (victimes des conséquences de l'activité sexuelle précoce et dont le niveau de revenus des parents ne permet pas la poursuite de leurs encadrements, elles ont à leur charge des enfants à éduquer sans sources de revenus. Ainsi les risques d'exclusion pour leurs jeunes progénitures sont également inévitables)
- Des jeunes garçons (Déperdus scolaires, sans emplois de famille très pauvres) abandonnés ou non par les parents qui éprouvent des difficultés à accéder aux circuits de formation et d'insertion. Ils évoluent généralement vers des comportements très peu sociables et peuvent à l'avenir (si rien n'est fait) constituer une entorse au développement intégrale de la communauté.
- Des jeunes Veuves avec enfants à charge sans revenus

On note une absence de structures spécialisées sur l'encadrement et l'insertion de cette catégorie de vulnérable.

Les populations dans leur ensemble ont besoin d'encadrement et d'éducation notamment en ce qui concerne le développement communautaire et la participation citoyenne.

V.3.4 La santé : L'accès des populations aux services de santé est de plus compromettant. Le quartier dispose d'un centre de santé qui offre des soins de santé primaires aux populations. L'accès aux autres catégories de soins se faisant dans les structures sanitaires de référence de la ville : Hôpital Central, CHU, Hôpital de la caisse etc.). Le quartier ne dispose pas d'offices pharmaceutiques, on peut retrouver le premier à MELEN (nouveau carrefour) et à la descente de MOKOLO face gare routière.

Les problèmes de santé se pose encore en terme d'accès aux soins qualitatifs et quantitatifs. Ainsi on note un taux élevé de pratique d'automédication, de consommation de médicaments de rue, une inexistence de dispositifs de solidarité et de financement communautaires de soins, un distancement des structures spécialisés de soins, un fort recours aux charlatans etc. Ceci justifie le taux encore élevé de mortalité et de morbidité.

V.3.5 L'accès à l'eau et à l'assainissement : Le quartier ELIG-EFFA est un quartier totalement urbain. Mais alors il rencontre beaucoup de problème en ce qui concerne l'eau car un bon nombre d'habitation n'est pas abonné à la Société Nationale des Eaux du Cameroun. On ne note à l'heure actuelle (25%) de familles abonnées à ce réseau. Quelques acteurs sociaux (notamment par le biais des infrastructures du Camp Yeyap) œuvrent au quotidien pour tenter d'améliorer l'accessibilité des populations à cette denrée vitale (bornes fontaines). Cependant, il convient de noter que ces ouvrages demeurent insuffisants pour satisfaire les besoins de ses 8.000 habitants. Bon nombre font encore usage des sources naturelles, puits etc. pollués et sans entretien. Ceci justifie la forte prévalence des maladies hydriques telles que typhoïde, dysenterie, helminthiase, etc. En somme, les problèmes d'accès à l'eau potable tant en qualité qu'en quantité sont énormes et se posent encore avec beaucoup d'acuité.

Bien qu'ils aient des problèmes d'eau, mais plus de la majorité ne sont pas atteints pas les maladies dermatologiques, (66%) des personnes ne sont pas atteints alors que (34%) le sont.

L'enclavement du quartier limite essentiellement l'accès des communautés aux services d'hygiène et de salubrité publique. La société HYSACAM sillonne tous les deux jours pour le ramassage. Ainsi, près de 30% des habitants d'ELIG-EFFA ont accès à un autre service de collecte des déchets qui est le GIC le VERT. En interne, il n'existe pas d'initiatives citoyennes structurées comme c'est le cas dans certains quartiers, capables de prendre en charge les problèmes d'accès des populations aux services d'assainissement. Par conséquent, les déchets sont rejetés dans les rigoles, fossés etc. ceci est quelque peu responsable de la pollution des nappes phréatiques en zone marécageuses et responsable de la prolifération de certaines maladies.

Tableau 14 : Ménages connectés au réseau SNEC

Sur un échantillon de 70 ménages enquêtés, seuls 5 ont une connexion directe au réseau camwater, soit 25%, 74 % de personnes ne sont pas connectées à camwater et 1% en cours d'acquisition.

Plus de la majorité utilisent l'eau des puits, soit un pourcentage de 68%, 13% des personnes prend leurs eaux dans les fontaines, 3% chez le voisin, 1% chez la bailleresse, 9% à la source, 6% au camp Yeyap.

Le ménage est t-il connecté au réseau SNEC?	%
Oui	25
Non	74
En cours d'acquisition	1
Total	100

Tableau 15 : Provenance de l'eau utilisée par le ménage

Provenance de l'eau utilisée par le ménage	%
Puits	68
Chez la bailleresse	1
Source	9
Bornes fontaines	13
Chez le voisin	3
Eau du camp	6
Total	100

V.4 Situation des secteurs productifs

V.4.1 L'artisanat : Ce secteur occupe une très faible proportion de la population active d'ELIG-EFFA. Pourtant il présente des potentialités énormes notamment en terme d'insertion socio économiques des jeunes et femmes. Les activités développées à l'heure actuelle touchent les sous filières suivantes : menuiserie (bois et métallique), cordonnerie, couture, teinture sur tissus, broderie, coiffure, maçonnerie, fabrication du savon artisanal et du jus de fruit, poterie, vannerie etc. Les acteurs impliqués évoquent des besoins en terme de renforcement des capacités managériales, structurelles et opérationnelles. Les jeunes évoquent des besoins en terme d'appui à la formation et à l'insertion dans ces filières d'activités. De façon générale, ce secteur d'activité demeure très peu exploré et offre des potentialités énormes pour le développement social et économique du quartier ELIG-EFFA.

V.4.2 Le commerce : Le quartier ne dispose pas de marché, à cet effet les petits commerçants font des petits bosquets pour permettre la distribution des produits de première nécessité et autres produits vivriers. Le secteur commercial à ELIG-EFFA est également dominé par la présence des bars et des boutiques de quartiers (plus d'une centaine). Le marché de MOKOLO constitue un pôle d'attraction pour la majorité des « bayam-selams » et autres commerçants. Un travail de fonds reste à faire dans ce secteur d'activités pour mettre en réseau les producteurs locaux avec les commerçants de Yaoundé, ceci dans le souci de limiter les effets d'intermédiation qui constituent à l'heure actuelle une source de ruine pour les autres producteurs locaux.

V.5 Situation des autres secteurs

V.5.1 Participation Communautaire au développement local

Bien que la localité d'Elig-Effa soit un ancien quartier de la commune de Yaoundé VI. Ses problèmes sont de plus en plus énormes avec la poussée démographique et l'urbanisation avancée de la ville. Pendant ce temps, la commune ne dispose pas d'assez de ressources pour en apporter des solutions. La commune dispose cependant d'un service technique et d'une cellule d'animation municipale susceptibles d'être mobilisées et mises au service du développement de la localité.

La vie associative au quartier ELIG-EFFA n'est pas très prononcée. Seulement 12 % des populations touchées disent faire partie d'une association. Il s'agit dans la plupart des cas des associations d'entraide mutuelle et de groupes de tontines. Des groupements communautaires spécialisés sur le développement du quartier se font encore rares et quand bien même ils existent, ils évoluent dans la précarité et posent des actions très peu structurées. C'est dans ce deuxième cas que quelques réalisations ont été identifiées dans le cadre des ouvrages d'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement. Ces actions sont généralement portées par des groupes de jeunes. Les populations ont encore très peu approprié les principes de développement communautaire. Seulement 18% d'entre elles ont déjà pris part à une initiative de développement au sein de la localité. Cependant, 70% d'habitants interrogés se disent très prêt à soutenir toute initiative visant à leur quartier d'un cadre de vie plus décent.

L'analyse des données recueillies met en exergue un fait majeur. ELIG-EFFA compte 2 organisations qu'on peut qualifier d'informelles, c'est à dire sans statut juridique clair.

Certaines d'entre elles sont promotrices de projets d'intérêt général sur le quartier. De façon général ces organisations sont très peu structurées, il en est de même de leurs interventions. Les organisations informelles sont en général constituées autours des familles. La majorité est plutôt spécialisée sur la recherche stricte des solutions aux problèmes des membres et rarement de la communauté dans son ensemble.

On constate aussi la présence d'environ 10 organisations à statut formel qu'on peut classer en quatre catégories :

1. L'analyse des statuts des associations, indique qu'elles sont laïques, apolitique et a but non lucratif. Il s'agit des organisations qui ont une forte orientation à la responsabilité sociale et qui posent des actions allant au-delà des intérêts de leurs membres. La finalité de leurs interventions est en général liée à la défense des intérêts de la communauté entière. Tel est le cas de l'association AJERSEL.
2. Les GIC. L'analyse relève aussi la présence de quelques GIC (Groupe d'Initiatives Communes) agissant avec toutes les déclarations officielles. Ils sont les moins nombreux et traduisent du désir des populations de vouloir s'organiser pour mieux s'impliquer dans les secteurs de la couture (haute couture). Ils tirent leurs bénéfices des prestations de service et aussi de la formation. La plupart de GIC identifiés est spécialisée dans la couture cas d'espèce du GIC : PMHC (professionnel des métiers de l'habillement au Cameroun).
3. L'église catholique est représentée par une paroisse. Elle joue un rôle prédominant dans le développement du quartier sans toute fois oublier les autres religions à savoir les musulmans qui sont massivement représentés. Elle occupe, de par ses réalisations antérieures dans le secteur social une position incontournable dans le cadre de la communication et de la mobilisation des communautés. Outre leurs actions d'éducation à travers les centres de jeunes « le sacré cœur de MOKOLO » elle développe des projets d'infrastructure d'accès à l'eau potable, d'encadrement des jeunes déshérités etc.
4. Les Comités de développement qui sont en quelque sorte des réseaux de développement mobilisant en leur sein plusieurs types d'acteurs : les Habitants, les associations, l'autorité traditionnelle. Cette catégorie a été identifiée à ELIG-EFFA 7

Le recours à l'analyse typologique des différents domaines d'interventions des organisations de la société civile de d'ELIG-EFFA montre que les activités les plus mises en valeur sont la couture le développement des infrastructures, l'éducation extra scolaire, le petit commerce, le développement des infrastructures sociales de base, sport et loisir, hygiène eau et assainissement, la micro finance pour le refinancement des AGR des membres. Ces organisations interviennent également sur les secteurs de l'artisanat, la commercialisation, la formation etc.

Cependant les acquis territoriaux identifiés en terme organisationnels laissent présager des besoins structurels pour pouvoir faciliter et accroître la participation des populations aux actions de développement.

Ces axes de mobilisation traduisent également les grands besoins des communautés et les problèmes majeurs de développement du quartier Elig-Effa.

On note une forte concentration d'organisations au sein de la zone d'ELIG-EFFA 7 qu'à d'ELIG-EFFA 3 (9 respectivement). Ceci se justifie par la forte concentration humaine, l'ampleur des besoins et la présence au sein de ces zones d'une élite jeune éveillée et dynamique.

Les besoins en renforcement des capacités exprimés à cette phase se résument ainsi : en terme de renforcement des capacités de communication, de mobilisation, de planification et de gestion des projets communautaires, de fonctionnement associatif, de négociation et de fonctionnement en réseau, mais aussi, en terme de facilitation des conditions d'accès aux financements.

Les populations décrivent le manque de cadre permanent de concertation avec la mairie comme source de pauvreté du quartier. Ils disent être en situation de carence informationnelle en matière de sources de financement du développement, et les compétences municipales, sur les initiatives et processus de développement local. Ce qui limite le dialogue et le partenariat entre les deux parties.

Les jeunes rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi et sont de plus en plus versés à l'oisiveté, aux vices et à la délinquance sexuelle.

Les femmes sont très peu impliquées dans les initiatives de développement local. De nombreuses associations féminines existent et oeuvrent en faveur de la participation des femmes. Cependant, leurs interventions sont très limitées du fait du manque d'appui et d'accompagnement nécessaire.

V.5.2 Financement du développement à ELIG-EFFA

A ELIG-EFFA, les organisations en présence tirent les ressources de trois sources :

- Les ressources propres dont les cotisations des membres, les droits d'adhésions. 60% de ressources mobilisées à cette date proviennent de cette source.
- Les ressources locales, provenant des produits des services, des cotisations et contributions des bénéficiaires dans le cadre de quelques projets communautaires (ouvrages d'eau). Cette source représente environ 30% des ressources mises à contribution à cette date.
- Les ressources extérieures : Dons des élites, les subventions des bailleurs et partenaires au développement. Leurs capacités de mobilisation de ressources externe demeure faible et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Par contre, les ressources qui participent au financement du développement sont par ordre de priorité les ressources extérieures, les ressources locales et les ressources propres.

Cependant, la capacité de mobilisation de ressources externe demeurent faibles et se justifient par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

V.5.3 Impact de la pauvreté sur les comportements et le développement communautaire

Au sein des zones enclavées et des zones nouvellement occupées, les problèmes communautaires sont très accentués (manque d'eau, absence d'électrification, absence de voie d'accès etc.). L'ampleur des besoins suscite un éveil de conscience collective. Les habitants sont très motivés et sollicitent davantage des services d'accompagnement pour sortir de leur état d'isolement actuel et trouver des solutions à leurs besoins qu'ils jugent très nombreux.

Par contre, au sein des zones les moins enclavées, l'aptitude d'un nombre important est à l'indifférence. On note une option à l'assistanat traduite par leur immobilisme face aux actions de mobilisation communautaire mis en œuvre pour susciter leur éveil de conscience et conquérir leurs adhésions. Ceci traduit la non appropriation des principes et importance de la solidarité comme levier de développement communautaire. Il y a ainsi nécessité de penser à une intensification d'activités d'éducation citoyennes à leur profit.

1.2.5- Analyse des différents problèmes communautaires et des populations concernées

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
ELIG-EFFA 3	N°1	Près de 5000 habitants	Voies d'accès	<p>Voies piétonnes non aménagées ou non entretenues dans le quartier</p> <p>Manque du matériel pour les séances d'investissements humains sur les pistes du quartier (curage des caniveaux et entretien des pistes)</p> <p>Carence du système de canalisation des eaux usées</p> <p>Dégradation avancée des pistes d'accès,</p> <p>Construction anarchique</p> <p>Absence de ponts de franchissements et de ruissellement,</p>	<p>Faible mobilité des personnes et de leurs biens en interne</p> <p>Croissance de l'insécurité</p> <p>Paupérisation croissante des ménages</p> <p>Inondations en saisons des pluies</p> <p>Formation des nappes d'eau favorisant la formation des moustiques</p> <p>Forte prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques</p>	<p>a) Respect des normes d'urbanisation</p> <p>b) Mise en œuvre des projets de réhabilitation des pistes et voies d'accès au sein du quartier (profilage, pavage, aménagement des rigoles, construction ponceaux, pose des buses de franchissement, etc.)</p> <p>e) organisation des campagnes d'éducation et de mobilisation communautaires sur les normes de l'Habitat et dispositifs réglementaires</p> <p>f) Fournir du matériel pour les séances d'investissements humains (curage des caniveaux)</p> <p>h) Viabilisation des servitudes</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Comités Locaux de gestion de l'eau potable</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui et entreprises dotées de compétences en la matière</p> <p>MINDUH</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p>

	N°2	Près de 5000 habitants	Electrification	<p>Manque d'équipement d'entretien du réseau électrique existant</p> <p>Vandalisme</p> <p>Vol des fils et des installations électriques</p> <p>Lenteur dans l'exécution des services de AES-SONEL</p> <p>Coûts élevés des services d'installation des lignes électriques</p> <p>Délestages</p> <p>Baisses de tension</p> <p>Absence de politiques et de mesures incitatives destinées à faciliter l'accès des citoyens à l'électricité</p>	<p>Faible mobilité des personnes et de leurs biens en interne dans la nuit</p> <p>Faible développement de l'activité économique au sein du quartier</p> <p>Croissance de l'insécurité</p> <p>Paupérisation constante des ménages</p>	<p>a) Maintenance des équipements</p> <p>b) Extension du réseau existant</p> <p>c) Promotion de politiques et de mesures incitatives destinées à faciliter l'accès des citoyens à l'électricité</p> <p>d) Branchement de 200 ménages au réseau AES SONEL</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Comités de développement de ELIG-EFFA / camp Yeyap</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui et entreprises dotés de compétences en la matière</p> <p>AES SONEL</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p>
	N°3	Près de 5000 habitants	Éducation	<p>Manque d'écoles publiques</p> <p>Manque de centres de formation</p> <p>Faible intervention de la municipalité</p> <p>Absence d'organisations d'appui sensibles aux problèmes des jeunes du quartier</p> <p>Faible organisation des jeunes au sein du quartier</p> <p>Absence d'espace d'accès à l'information et de concertation</p>	<p>Persistance des risques d'exclusion sociale : chômage et oisiveté des jeunes, développement du grand banditisme, développement de l'activité sexuelle irresponsable chez les jeunes, grossesses et avortements précoces, prévalence des IST-SIDA, mendicité,</p> <p>Indifférence des jeunes vis-à-vis de la chose politique Baisse du taux de scolarisation</p>	<p>a) Construction d'une école publique,</p> <p>b) Création d'une maison des jeunes au sein du quartier qui se charge d'apporter des appuis en terme d'encadrement extra scolaire, d'éducation sexuelle, de services de loisirs (formations professionnelles, lectures, etc.)</p> <p>d) Mise en place d'un centre d'information et d'éducation des jeunes</p> <p>e) Mise en œuvre d'un Projet d'aménagement des aires de jeux et de loisir pour jeunes</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>MINJES, MINEDUB, MINAS,</p> <p>Populations locales</p> <p>Partenaires financiers</p>

ELIG-EFFA 3	N°4	Près de 5000 habitants	Santé	<p>Absence de centres de santé et hôpitaux dans le quartier</p> <p>Distancement des services de santé disponibles au sein de la ville de Yaoundé</p> <p>Offres de services approximatifs des structures privées de soins existantes au sein du quartier</p> <p>Absence de dispositifs communautaires de financement des soins face à la faiblesse de revenus des populations</p> <p>Absence de services d'éducation et de mobilisations des communautés sur les problèmes récurrents de santé : paludisme, IST-SIDA, tuberculose etc.</p>	<p>Taux élevé d'automédication</p> <p>Taux de morbidité et de mortalité élevé</p>	<p>a) Sensibiliser les habitants du quartier pour qu'ils adhèrent aux mutuelles de santé communautaire existants dans la ville pour faciliter la prise en charge financière et l'accès des couches vulnérables aux soins de qualité</p> <p>b) appuyer la création des centres de santé au sein du quartier pour qu'ils puissent offrir et à des coûts raisonnables des soins qualitatifs et quantitatifs de première urgence aux populations</p> <p>c) appuyer la mise en œuvre des actions d'animation, d'information et d'éducation des communautés sur la prévention de certaines pandémies, IST-SIDA, paludisme, tuberculose, choléra etc., pour impulser le développement de l'esprit mutualiste et limiter la consommation des médicaments à risque.</p> <p>d) appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui dotées de compétences en la matière</p> <p>Associations locales</p> <p>Centres de santé locale</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p> <p>MINSANTE</p> <p>Hôpital de district et autres structures de santé de référence de Yaoundé</p>
	N°5	Près de 5000 habitants	Eau	<p>Manque de bonne fontaine, de forage</p> <p>Indisponibilité du réseau CAM WATER au quartier</p> <p>Revenus des ménages faibles et limitant leurs possibilité de connexion au réseau SNEC</p> <p>Manque d'initiatives communautaires dans le cadre de l'accès à l'eau potable</p>	<p>Forte prévalence des maladies hydriques</p> <p>Taux de mortalité et de morbidité élevés</p>	<p>a) Renforcement et viabilisation du dispositif d'accès à l'eau potable (Extension du réseau d'adduction d'eau potable de la SNEC,</p> <p>b) Mise en œuvre des campagnes d'IEC ciblées sur la problématique d'accès à l'eau, les méthodes d'hygiène et de conservation de l'eau),</p> <p>c) Construction de 2 bornes fontaines publiques</p> <p>d) Mise en place de deux comités de gestion des bornes fontaines</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Eglise catholique locale</p> <p>Comités Locaux de gestion de l'eau potable</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui et entreprises dotés de compétences en la matière</p> <p>SNEC</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p>

Zones	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
ELIG-EFFA 7	N°1	Près de 8000 habitants	Electrification,	<p>Insuffisance des installations électriques dans le quartier</p> <p>Vandalisme</p> <p>Vol des fils et des installations électriques</p> <p>Lenteur dans l'exécution des services de AES-SONEL</p> <p>Coûts élevés des services d'installation des lignes électriques</p> <p>Délestages</p> <p>Baisse de tension</p> <p>Branchement frauduleux chez les voisins</p> <p>Non respect des normes d'installation des fils électriques dans les maisons</p> <p>Absence de politiques et de mesures incitatives destinées à faciliter l'accès des citoyens à l'électricité</p>	<p>Faible mobilité des personnes et de leurs biens en interne dans la nuit</p> <p>Fable développement de l'activité économique au sein du quartier</p> <p>Croissance de l'insécurité</p> <p>Incendies</p> <p>Paupérisation constante des ménages</p>	<p>a) Facilitation de l'accès à l'abonnement au réseau AES SONEL de 300 ménages</p> <p>b) Promotion de politiques et de mesures incitatives destinées à faciliter l'accès des citoyens à l'électricité</p> <p>c) Extension du réseau électrique</p> <p>d) Pose d'un transformateur</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Comités de développement de ELIG-EFFA / camp Yeyap</p> <p>Réseau de développement du quartier : Comité d'appui au développement (CAD), Association des jeunes d'Elig effa (AJE)</p> <p>ONGs D'appui et entreprises dotés de compétences en la matière</p> <p>AES SONEL</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p>

ELIG-EFFA 7	N°2	Près de 8000 habitants	Santé	<p>Pollution</p> <p>Latrines mal entretenues par les habitants</p> <p>présence de moustiques dans le quartier</p> <p>Présence des moustiques dans le quartier</p> <p>Absence de centre de santé public au sein du quartier et distancement des services de santé disponibles au sein de la ville de Yaoundé</p> <p>Offres de services approximatifs des structures privées de soins existantes au sein du quartier</p> <p>Absence de dispositifs communautaires de financement des soins face à la faiblesse de revenus des populations</p> <p>Absence de services d'éducation et de mobilisations des communautés sur les problèmes récurrents de santé : paludisme, IST-SIDA, tuberculose etc.</p>	<p>Taux élevé d'automédication</p> <p>Taux élevé de paludéens dans le quartier</p> <p>Taux de morbidité et de mortalité élevé</p>	<p>a) Sensibilisation des jeunes filles en danger morale</p> <p>b) Distribution des moustiquaires imprégnés à tous les habitants du quartier</p> <p>c) Assainissement du quartier à travers les campagnes dératization</p> <p>d) Sensibilisation en matière d'éducation sanitaire</p> <p>e) Sensibilisation des habitants pour leur adhésion aux mutuelles de santé existants dans la ville pour leur accès aux soins de santé de qualité et à moindre coût</p> <p>d) appuyer la mise en œuvre des actions d'animation, d'information et d'éducation des communautés sur la prévention de certaines pandémies, IST-SIDA, paludisme, tuberculose, choléra etc., pour impulser le développement de l'esprit mutualiste et limiter la consommation des médicaments à risque.</p> <p>g) appuyer la mise en réseau des acteurs impliqués dans la promotion de la santé communautaires avec les autres acteurs de développement du quartier et de la ville pour faciliter l'échange d'expérience et la mutualisation des connaissances</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Réseau de développement du quartier : AJERSEL (Association des jeunes ressortissants et sympathisants d'Elig effa</p> <p>ONGs D'appui dotées de compétences en la matière</p> <p>Associations locales</p> <p>Centres de santé locale</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p> <p>MINSANTE</p> <p>Hôpital de district et autres structures de santé de référence de Yaoundé</p>
-------------	-----	------------------------	-------	--	---	--	--

ELIG-EFFA 7	N°3	Près de 8000 habitants	Insécurité	<p>Proximité avec le marché Mokolo</p> <p>Taux élevé de sans emplois</p> <p>Absence des structures d'encadrement des jeunes</p> <p>Oisiveté</p> <p>Consommation des drogues et stupéfiants</p> <p>Forte pression démographique</p> <p>Effets négatifs de la télévision</p> <p>Effets négatifs de la pauvreté</p>	<p>Multiplication des vols et agressions</p> <p>Délinquance juvénile</p> <p>Viols</p>	<p>a) Création d'un comité de vigilance et d'auto défense</p> <p>b) Electrification des voies d'accès dans le quartier</p> <p>c) Nécessité d'une concertation entre la Mairie et AES pour la pose des lampadaires dans le quartier (éclairage public).</p> <p>d) Organiser des séances d'éducation sur les méfaits de la drogue</p> <p>e) Création des centres spécialisés d'encadrement des jeunes</p> <p>f) promotion des AGR en faveur des jeunes</p> <p>g) Encourager le dialogue entre les générations</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui dotées de compétences en la matière</p> <p>Associations locales</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p> <p>DGSN</p> <p>AES-SONEL</p>
	N°4	Près de 8000 habitants	Education	<p>Manque d'écoles publiques</p> <p>Manque de centres de formation</p> <p>Faible intervention de la municipalité</p> <p>Absence d'organisations d'appui sensibles aux problèmes des jeunes du quartier</p> <p>Faible organisation des jeunes au sein du quartier</p> <p>Absence d'espace d'accès à l'information et de concertation</p>	<p>Persistance des risques d'exclusion sociale : chômage et oisiveté des jeunes, développement du grand banditisme, développement de l'activité sexuelle irresponsable chez les jeunes, grossesses et avortements précoces, prévalence des IST-SIDA, mendicité, Indifférence des jeunes vis-à-vis de la chose politique Baisse du taux de scolarisation</p>	<p>a) Construction des écoles publiques, centres de formation par le Gouvernement</p> <p>b) mise en place d'un réseau des jeunes au sein du quartier</p> <p>c) créer une maison des jeunes au sein du quartier qui se charge d'apporter des appuis en terme d'encadrement extra scolaire, d'éducation sexuelle, de services de loisirs (sports, lectures, etc.)</p> <p>d) mise en place d'un centre d'information et d'éducation des jeunes</p> <p>e) mettre en œuvre un Projet d'aménagement des aires de jeux et de loisir pour jeunes</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>MINJES, MINEDUB, MINAS,</p> <p>Populations locales</p> <p>Partenaires financiers</p> <p>Rassemblement des jeunes (RJE)</p>

ELIG-EFFA 7	N°5	Près de 8000 habitants	Voies d'accès	<p>Voies piétonnes non aménagées ou non entretenus dans le quartier</p> <p>Manque du matériel pour les séances d'investissements humains sur les pistes du quartier (curage des caniveaux et entretien des pistes)</p> <p>Carence du système de canalisation des eaux usées</p> <p>Dégradation avancée des pistes d'accès,</p> <p>Construction anarchique</p> <p>Absence de ponts de franchissements et de ruissellement,</p>	<p>Faible mobilité des personnes et de leurs biens en interne</p> <p>Croissance de l'insécurité</p> <p>Paupérisation croissante des ménages</p> <p>Inondations en saisons des pluies</p> <p>Formation des nappes d'eau favorisant la formation des moustiques</p> <p>Forte prévalence du paludisme et des maladies diarrhéiques</p>	<p>a) Mise en place et animation d'un réseau de développement à ELIG-EFFA »</p> <p>b) mise en œuvre des projets de réhabilitation des pistes et voies d'accès au sein du quartier (profilage, pavage, aménagement des rigoles, construction ponceaux, pose des buses de franchissement, etc.)</p> <p>c) Renforcer les capacités des acteurs en techniques de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation des projets communautaires</p> <p>e) organisation des campagnes d'éducation et de mobilisation communautaires sur les normes de l'Habitat et dispositifs réglementaires</p> <p>f) Fournir du matériel pour les séances d'investissements humains</p> <p>g) Respect des normes d'urbanisation</p> <p>h) Viabilisation des servitudes</p>	<p>Commune de Yaoundé VI</p> <p>Eglise catholique locale</p> <p>Comités Locaux de gestion de l'eau potable</p> <p>Réseau de développement du quartier</p> <p>ONGs D'appui et entreprises dotés de compétences en la matière</p> <p>MINDUH</p> <p>Populations bénéficiaires</p> <p>Partenaires financiers</p>
-------------	-----	------------------------	---------------	---	---	--	--

CHAPITRE VI – PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

VI.1 Vision de développement et objectif général de développement

VI.1.1 Vision :

D'ici 2014, les populations du quartier ELIG-EFFA auront atteint un niveau de développement harmonieux sur les plans économique, social et culturel avec le soutien des partenaires au développement, de la commune de Yaoundé VI et des ONG d'appui

VI.1.2 Objectif général de développement

Améliorer durablement l'environnement social des habitants du quartier ELIG-EFFA à travers des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base.

VI.2. Programme d'actions des secteurs sociaux et infrastructures économiques

VI.2.1 Objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des organisations de base pour qu'elles puissent contribuer efficacement à la mise en œuvre du plan de développement local
- Réhabiliter et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de base notamment en ce qui concerne l'éducation, l'eau potable, le système d'électrification, la santé, les voies d'accès et la sécurité.
- Doter le quartier ELIG-EFFA d'infrastructures d'encadrement de la jeunesse notamment, celles concernant la formation des jeunes, sportives et de loisirs.

VI.2.2 Projets prioritaires accès aux services sociaux de base

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité	
Sous - Secteur 1 : Insécurité				
1	ELIG-EFFA 7 et 3	Appui structurel, matériel et au fonctionnement de 2 comités d'auto défense	C O U R T E T M O Y E N T E R M E	
2	ELIG-EFFA 3	Mise en place d'un système d'éclairage public dans le quartier		
3		Promotion du dialogue entre les générations		
4		Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des jeunes sans emploi et de soutien aux activités génératrices de revenus		
Sous - Secteur 2 : Education				
5	ELIG-EFFA 3	Appui matériel à l'école publique Camp Yéyap		
6	ELIG-EFFA 7 et 3	Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté		
7	ELIG-EFFA 7	Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit		
8	ELIG-EFFA 7 et 3	Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes		
Sous - Secteur 3 : Santé				
9	ELIG-EFFA 7 et 3	Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier ELIG-EFFA		
10	ELIG-EFFA 7 et 3	Sensibilisation des populations pour leur adhésion aux mutuelles de santés existantes communautaire		
11		Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles d'un comité santé		
12	ELIG-EFFA 7 et 3	Appui à la mise en œuvre des actions d'animation, d'information et d'éducation des communautés sur la prévention de certaines pandémies, IST-SIDA, paludisme, tuberculose, choléra etc.,		
Sous - Secteur 4 : Electrification				
13	ELIG-EFFA 7 et 3	Appui à l'extension du réseau et au Renforcement du dispositif d'électrification		
Sous - Secteur 5 : Eau				
14	ELI-EFFA 3	Renforcement et viabilisation du dispositif d'accès à l'eau potable		
Sous - Secteur 6 : Voies d'accès				
15	ELIG-EFFA 7 et 3	Mise en œuvre des projets de réhabilitation des pistes et voies d'accès au sein du quartier (profilage, pavage, aménagement des rigoles, construction ponceaux, pose des buses de franchissement, réhabilitation des servitudes etc.)		

VI.2.3- Programme d'actions des secteurs productifs

VI.2.3.1 Objectifs spécifiques sectoriels

- Mettre en œuvre une stratégie d'appui au secteur local de production

VI.2.3.2 projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous- Secteur 1 : Développement économique			COURT ET MOYEN TERME
1	ELIG-EFFA 7 et 3	Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des couches défavorisés et de soutien aux activités génératrices de revenus	
2	ELIG-EFFA 7 et 3	Développement et mise en place d'un système d'information géographique basé sur les enjeux, contraintes et opportunités d'affaires	

VI.3 Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal

VI.3.1 objectifs spécifiques sectoriels

- Renforcer la participation communautaire au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local

VI.3.2 projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous secteur 1 : appui institutionnel			COURT MOYEN ET LONG TERME
1	ELIG-EFFA 7 et 3	Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL	
2	ELIG-EFFA 7 et 3	Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	
Sous secteur 2 : suivi évaluation			
3	Commune de Yaoundé VI	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la commune	
4	ELIG-EFFA 7 et 3	Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	
5	ELIG-EFFA 7 et 3	Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL	

VI.4 CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DIFFERENTS SECTEURS

VI.4.1- Cadre logique de programmation pluriannuelle des secteurs sociaux et infrastructure économique

Objectif global		Améliorer durablement l'environnement social des habitants du quartier ELIG-EFFA à travers des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base						
Objectif spécifique 1		Renforcer les capacités structurelles, organisationnelles et opérationnelles des organisations de base						
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification		
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les OSC locales deviennent des acteurs centraux du développement du quartier.		Degré de mobilisation et de participation des communautés à la base à la mise en œuvre de différents projets du plan de développement local		- Rapports et différents comptes rendus des projets - Réseaux de développement du quartier - Ménages d'ELIG-EFFA		Enquêtes		
						Toute la durée		
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
1.1- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres d'organisations de développement local d'ELIG-EFFA	1.1.1 Organisation des ateliers de Formation - Evaluation des besoins - Conception du programme de formation - Recherche de financement - lancement des appels - Mise en œuvre des sessions de formation - Suivi post formation	- Deux séminaires organisés chaque année pour au moins 50 acteurs de la société civile - Les bénéficiaires participent activement et efficacement aux opérations de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets opérationnels du PDL.	- Rapport d'évaluation des besoins - Rapports et comptes rendus des ateliers - Liste de présence aux ateliers - Supports pédagogiques des sessions de formations	ANNE 1 A ANNE 5	Que les partenaires d'appui apportent le concours financier attendu.	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires OSC d'ELIG-EFFA Partenaires d'appui sollicités SCAC, MINATD, CORDAID	ELIG-EFFA	5.000.000
	1.1.2- Développement organisationnel - Renforcement structurel des espaces de concertation et de participation : réseau de pôle, réseau de développement du quartier, chantiers thématiques, - Réalisation des diagnostics ciblés d'OSC du quartier et mise en œuvre d'un plan d'accompagnement	- Chaque réseau de pôle, le réseau de développement du quartier, dotés d'outils et de techniques d'animation fonctionnent normalement et participent efficacement à la mise en œuvre du PDL et se mettent en réseau - Au moins 10 OSC du quartier bénéficiaires Pour au moins 5 qui portent et mettent efficacement en œuvre des projets opérationnels du PDL - Nombre de jeunes qui ont amélioré leurs revenus	Rapports Des différents diagnostics Rapports d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations Différents comptes rendus	ANNE 1 A ANNE 5	Que les partenaires d'appui apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires OSC d'ELIG-EFFA Partenaires d'appui sollicités SCAC, MINATD, CORDAID	ELIG-EFFA	5.000.000

Objectif global	Améliorer durablement l'environnement social des habitants du quartier ELIG-EFFA à travers des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base								
Objectif spécifique 1	Améliorer et renforcer l'accès aux infrastructures et services sociaux de bases notamment : La sécurité, l'éducation, l'eau potable, l'électrification, la santé et les voies d'accès.								
Logique d'intervention		Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification			
Finalités		Indicateurs d'impacts							
Le quartier Elig-Effa offre un cadre de vie serein à ses habitants		Niveau d'accès aux services sociaux de base		- Rapports et différents comptes rendus des projets - Réseaux de développement du quartier - Ménages d'ELIG-EFFA		Enquêtes		Toute la durée	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget	
2.1- Appui structurel, matériel et au fonctionnement de 2 comités d'auto défense	2.1.1- Organisation de 2 ateliers de structuration et de fonctionnement	- Deux comités de vigilance et d'auto défense structurés - Au moins 20 jeunes du quartier mobilisés adhèrent aux services des comités d'auto défense	Comptes rendus et rapports divers	FIN ANNEE 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet Que les instituts de micro finance soient impliqués dans le dispositif	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires populations d'ELIG-EFFA	Elig-Effa 7 et 3	1.000.000	
	2.1.2- Installation des comités	Une assemblée générale organisée, les bureaux des comités mis en place - Nombre de jeunes qui ont eu accès aux revenus supplémentaires grâce à cette activité		FIN ANNEE 2					
2.2- Mise en place d'un système d'éclairage public	2.2.1- Etude de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation de la cible	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 2 A ANNEE 3	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet Que les instituts de micro finance soient impliqués dans le dispositif	Commune urbaine Ydé VI ONGs,	Elig-Effa 7 et 3	10.000.000	
	2.2.2- Mise en œuvre du projet	- Nombre d'axes principaux sur lesquels ont été installés les lampadaires dans chaque secteur du quartier							
2.3- Promotion du dialogue entre les générations	Atelier de structuration du cadre d'échange et de concertation	- Au moins 20 adultes, 20 femmes et 50 jeunes mobilisés dans la réflexion - Textes réglementaire	Rapport, liste de présence	Année I à année 5	Existence de leaders du quartier, volontaires et engagés à la mobilisation, Que les moyens soient mobilisés	Populations du quartier, OSC, ONGs	Elig-Effa 7 et 3	2.000.000	
	Installation et fonctionnement des organes de gestion	Une assemblée générale organisée, des réunions d'échange et de concertation							
2.4- Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des jeunes sans emploi et de soutien aux activités génératrices de revenus	2.4.1- Etudes de faisabilité et montage du projet	Un dossier projet monté avec la participation de la cible	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet Que les instituts de micro finance soient impliqués dans le dispositif	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires populations d'ELIG-EFFA	Elig-Effa 7 et 3	30.000.000	
	2.4.2- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des opérateurs économiques : fiscalité locale, business plan, gestion des activités génératrices de revenus, études de marché etc.	Au moins 25 acteurs du secteur informel, petit commerce et plus de 100 jeunes en situation de vulnérabilité bénéficiaires des appuis divers du projets : formation, appui au montage des business plans, formation aux AGR et la fiscalité locale, appuis financiers pour la mise	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 1 A ANNEE 5					

		en œuvre des AGR, développement organisationnel etc.						
	2.4.3- Suivi de l'installation des jeunes aux AGR	Nombre d'associations de jeunes porteurs d'une activité génératrice de revenus Nombre de jeunes insérés dans les activités économiques	Rapport et comptes rendus d'exécution	ANNEE 1 A ANNEE 5				Elig-Effa 7 et 3
2.5- Appui matériel à l'école publique du Camp Yéyap (ELIG-EFFA)	Dotations des paquets pédagogiques minimums à l'école publique (Camp Yeyap)	L'école publique du Camp Yéyap reçoit en début de chaque année un stock minimum de matériel pédagogique (craie, bics, manuels scolaire, cahiers de préparation, etc.)	Rapports et comptes rendus Photos et reportage vidéo	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les deux communes prennent en charge les frais dus	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires populations d'ELIG-EFFA	ELIG-EFFA 3	2.500.000
2.6- Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté à ELIG-EFFA	Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation des citoyens sur leurs droits et devoirs	Un séminaire de formation des médiateurs locaux organisé et 30 acteurs locaux bénéficiaires	Rapports et comptes rendus Photos et reportage vidéo	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Bénéficiaires entreprises populations d'ELIG-EFFA	ELIG-EFFA	1.500.000
		Une campagne d'IEC organisée chaque année sur une thématique précise : droit électoral, droit foncier, procédure pénal, code de la route, code de la famille etc.	Rapports et comptes rendus Photos et reportage vidéo	ANNEE 2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			ELIG-EFFA
2.7- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit	Un dispositif d'accompagnement est mis en place pour observer les cas de violation, assurer les médiations et faciliter l'accès au droit des couches défavorisées	Rapports et comptes rendus d'activités Photos et reportage vidéo	ANNEE 2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu		ELIG-EFFA		5.000.000
2.8- Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes	2.10.1- Animation et mobilisation de la cible 2.10.2- Identification du site 2.10.3- Montage du projet opérationnel 2.10.4- Mobilisation des financements 2.10.5- Construction et équipement	- Le site de construction est mis à disposition par les habitants du quartier - Le projet opérationnel monté et les financements mobilisés - Une maison des jeunes construites et équipés en matériel d'animation, d'un espace loisir (salle de lecture, vidéo) d'un espace ressource et d'éducation (centre d'écoute, espace d'accès à Internet et aux Inforoutes, espace d'alphabétisation fonctionnel) sert	Site ouvrage Dossier projet Rapports et comptes rendus d'exécution Photos et reportages vidéo	ANNEE 2 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu que la communauté mette à disposition le terrain et sa contribution	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, entreprises Bénéficiaires OSC et jeunes d'ELIG-EFFA Partenaires d'appui sollicités MINJEUN, MINDUH, CORDAID, MANOS UNIDAS, OIF, ASSOAL	ELIG-EFFA	40.000.000

	<p>2.10.6- Structuration du dispositif de gestion et d'animation</p> <p>2.10.7- Animation et gestion</p>	de cadre pour loisir et encadrement de la jeunesse d'ELIG-EFFA.						
2.9- Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier ELIG-EFFA	Equipement des centres de santé existants	Deux centres de santé sont équipés en matériel d'analyse médicale, réactifs et autres petits matériels de laboratoire	Centres de santé bénéficiaires Factures et autres documents de gestion	FIN ANNEE 2	Que la commune assure la prise en charges des frais dus	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires OSC et populations d'ELIG-EFFA	ELIG-EFFA	5.000.000
2.10- Sensibilisation des populations pour leur adhésion aux mutuelles de santé existantes communautaire	2.10.1-Organisation de 4 ateliers de sensibilisation et de mobilisation	- 2 campagnes de sensibilisation sur les avantages des mutuelles de santé conduites dans les 2 secteurs - Au moins 5000 habitants touchés et mobilisés	Rapports et documents	FIN ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires OSC et populations de ELIG-EFFA	ELIG-EFFA	5.000.000
	2.10.2-Accompagnement des populations	- Au moins 5000 adhésions souscrites aux mutuelles de santé de la ville	Comptes rendus et rapports divers	FIN ANNEE 2	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, SCAC etc.	ELIG-EFFA	2.500.000
2.11- Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles d'un comité santé	<p>2.11.1- Organisation de 2 ateliers de structuration</p> <p>2.11.2- Elaboration du plan d'action communautaire de lutte anti vectorielle</p> <p>2.11.3- Recherche des financements</p> <p>2.11.4- Mise en œuvre du plan d'action</p> <p>1.2.5 Suivi et évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un comité Santé opérationnel - un plan d'action élaboré - les ressources nécessaires pour la mise en œuvre mobilisées - une campagne continue d'IEC sur les grandes pandémies conduites sur les 2 pôles - au moins 5000 habitants touchés et mobilisés dans les mutuelles de santé - Au moins 2500 moustiquaires imprégnés distribués aux ménages 	<ul style="list-style-type: none"> - sièges Comités - document du plan d'action - supports d'IEC - quartier ELIG-EFFA - comptes rendus et autres rapports photos et reportages vidéo 	ANNEE1 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, cabinets d'études, consultants Bénéficiaires OSC d'ELIG-EFFA Partenaires d'appui sollicités SCAC, MINSANTE, MINDUH, CORDAID	ELIG-EFFA	5.000.000
2.12- Appui à la mise en œuvre des actions d'animation, d'information et d'éducation des communautés sur la prévention de certaines pandémies, IST-SIDA, paludisme,	2.12.1- Animation et mobilisation communautaire	<p>Un répertoire des personnes infectées ou affectées par le VIH au sein du quartier et leurs besoins sont disponibles</p> <p>Une association des personnes vivant avec ou affectée par le VIH structurée et opérationnelle au sein du quartier est mis en réseau avec d'autres plate formes de lutte de Yaoundé et d'ailleurs</p>	Rapports et comptes rendus divers	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises Bénéficiaires OSC et populations d'ELIG-EFFA Partenaires sollicités : CORDAID, ASSOAL, FONDATION DE FRANCE etc.	ELIG-EFFA ELIG-EFFA	2.000.000

tuberculose, choléra etc.,	2.12.2- Montage et mise en œuvre d'un projet de prise en charge global des PVVIH	Toutes les personnes identifiées bénéficiaires d'un appui du projet (concelling, prise en charge psychosociale et juridique, prise en charge sanitaire, assistance économique)	Rapports et comptes rendus d'exécution	ANNEE 2 – ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu			6.000.000
2.13- Appui à l'extension du réseau et au Renforcement du dispositif d'électrification	2.13.1- Etudes et montage du projet opérationnel	Un projet opérationnel monté	Comptes rendus et rapports divers	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les partenaires apportent le concours sollicité Que les habitants mobilisent leurs contributions	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE 4 Bénéficiaires populations d'Elig-Effa Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc.		15.000.000
	Mobilisation des contributions locales	Au moins 500 souscrivent une connexion directe						
	2.13.2- Réalisation des travaux	Un transformateur de débit considérable mis à la disposition du quartier, les travaux d'extension du réseau réalisés,						
	2.13.3- Facilitation de l'accès à l'abonnement au réseau AES SONEL	au moins 500 ménages connectés directement au réseau AES-SONEL,						
2.14- Renforcement et viabilisation du dispositif d'accès à l'eau potable	2.14.1- Construction de 4 bornes fontaines publiques	4 bornes fontaines publiques soient deux dans chaque secteur du projet	Comptes rendus d'exécution et rapports divers Photographies	Année 2 à année 3	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE 4 Bénéficiaires populations d'Elig-Effa Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc.		4.000.000
	2.14.2- Mise en place de deux comités de quartier de gestion de bornes fontaines publiques	Un comité structuré dans chaque zone Un comité de gestion mis en place à Eli-Effa 7 et à Eli-Effa 3						
2.15- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de réhabilitation des pistes et voies d'accès au sein	2.15.1- Réhabilitation et aménagement des servitudes et voies piétonnes	Environ 5 km de pistes piétonnes avec rigoles aménagées dans les 2 secteurs du quartier Des ouvrages de franchissement (ponts, buses, dalots) aménagés permettent de relier les artères du quartier	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale		15.000.000

du quartier (profilage, pavage, aménagement des rigoles, construction ponceaux, pose des buses de franchissement, réhabilitation des servitudes)	2.15.2- Pavage des pistes principales du quartier	- Environs 2 km de pistes principalement les axes principaux du quartier aménagés avec des pavés - Nombre d'associations des jeunes ayant bénéficié des prestations	Comptes rendus d'exécution et rapports divers	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui apportent le concours financier attendu	Opérateurs. OSC, entreprises, COMMUNE DE YDE 4 Bénéficiaires populations d'Elig-Effa Partenaires sollicités : SCAC, CORDAID, ASSOAL AES SONEL etc.		4.500.000
	2.15.3- Curage des caniveaux	- Au moins 2 séances d'investissement humain par an - Nombre de caniveaux et de voies piétonnes entretenus par an - Nombre de jeunes ayant eu accès aux revenus sous forme de valeur ajoutée	Comptes rendus, rapports et listes de présence	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui apportent le concours financier attendu			1.500.000

VI.4.2 Cadre logique de programmation pluriannuelle de renforcement de la participation communautaires à la gestion, la suivi et l'évaluation des opérations du PDC

Objectif global		Améliorer durablement l'environnement social des habitants du quartier ELIG-EFFA à travers des programmes concertés, élaborés, exécutés suivis et évalués avec la participation de toutes les couches sociales du quartier et autres partenaires intéressés par le développement de la localité et à un renforcement substantiel de l'offre de service de base						
Objectif spécifique 5		Renforcer la participation communautaire à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local						
Logique d'intervention			Source de vérification		Moyen de vérification		Période de vérification	
Finalités		Indicateurs d'impacts						
Les opérations du plan de développement local sont conduites efficacement		Les Organisation de la ville de Yaoundé et autres partenaires d'appui extérieurs contribuent au financement du PDL	Quartier ELIG-EFFA et organismes opérateurs		Enquêtes		Année 1- année 5	
Projets	Activités	Indicateurs de suivi / performance	Sources de vérification	Période de vérification	Suppositions majeures	Acteurs impliqués	Localités de mise en œuvre	Budget
3.1- Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision, de suivi – évaluation du PDL	3.1.1- Organisation d'un atelier de formation	30 acteurs locaux (CUAY6), autorités traditionnels et leaders locaux mobilisés au sein de différents espaces de cogestion du PDL bénéficiaires d'une session de formation	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Fin année 1	Que les ressources nécessaires soient mobilisées	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Bénéficiaires animateurs municipaux Partenaires sollicités : Union Européenne, CORDAID, etc	CUAY6	1.500.000
3.2. Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	3.2.1- Organisation d'un atelier conjoint entre les acteurs concernés et les populations locales	Au moins 50 représentants d'acteurs impliqués participent, des recommandations formulées mises en application dans le cadre de la recherche des financements pour le développement du quartier ELIG-EFFA	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Année 1	Que la commune assure le financement de cette activité		ELIG-EFFA	1.500.000
	3.2.2- organisation d'une conférence de presse	La presse locale participe massivement et relais les informations sur le PDL du quartier	Comptes rendus	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que la commune assure le financement de cette activité		CUAY6 / ELIG-EFFA	5.000.000
3.3. Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL dans la commune	3.3.1- Acquisition des immobiliers	Un bureau, équipé mis à la disposition par la commune	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Année 1 à année 5	Que la commune assure le financement de cette activité	Maîtrise d'ouvrage : CPPDL Maîtrise d'œuvre : Cellule d'animation municipale Opérateurs. OSC, Partenaires sollicités : commune de Yaoundé 6,	ELIG-EFFA	PM
	3.3.2- Affectation d'une équipe d'animateurs	Un animateur détaché en plein temps pour le suivi des opérations, le service technique mobilisé et mis à disposition	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	Année 1 à année 5			ELIG-EFFA	PM
3.4- Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	3.4.1- organisation et participation aux ateliers de concertation	Le réseau de développement local adhère au réseau des habitants de Yaoundé et participe à toutes les concertations organisées à la taille urbaine et nationale. Au moins une rencontre de concertation organisée chaque trimestre par les structures réseaux locaux	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo	ANNEE 1 A ANNEE 5	Que les bénéficiaires assurent les charges induites		ELIG-EFFA	PM
3.5- Organisation des comités mixtes de suivi et d'évaluation du PDL	3.5.1- Animation des rencontres mixtes du comité de suivi du PDL	Une rencontre semestrielle du comité de suivi du PDL organisée	Rapports et comptes rendus divers Photos et reportages vidéo		Que la commune assure le financement de cette activité		ELIG-EFFA	5.000.000

Chapitre VII : FINANCEMENT DU PDL

VII.1 Objectifs spécifiques sectoriel

Accroître les potentialités économiques des communautés afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le cadre du financement de leur développement.

Renforcer le partenariat avec les acteurs externes pour soutenir la mise en œuvre de certains projets du plan de développement local.

VII.2 Capacités locales de financement

Le financement des activités de développement au sein du quartier provient de trois grandes sources :

N°	Sources	Affectations	Moyenne d'investissement annuel
1	Les ressources extérieures	Dons des élites	Ouvrages d'eau, Habitat
		investissement municipal : Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé VI, Communauté Urbaine de Yaoundé	urbanisation du quartier : Routes, ponts, assainissement, plans
		investissement de l'Etat	Routes, ponts, assainissement, réseau d'eau et d'électrification.
		Entreprises privées	Secteurs de communication,
2	Les ressources communautaires locales	cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs	Affectés au fonctionnement associatif et la solidarité entre membres : risque maladie et décès, Création des groupes de production, développement des AGR, contributions communautaires à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)
3	Les ressources propres	Revenus des chefs de ménages et des personnes en activités issus généralement des services, produits d'activités informelles et du secteur privé en majorité, vente de terrain	Affecté à la prise en charge économique des charges de la famille, contributions à la mise en œuvre des projets collectifs (ouvrages d'eau)

De façon générale, les capacités de mobilisation de ressources externe demeurent faibles et se justifie par la non appropriation des supports de planification, la méconnaissance de sources de financement existant etc.

Le budget actuel des communes affecté au développement du quartier si situe autour 15.000.000fcfa par an. Il est affecté à la réalisation des travaux : lotissement des espaces, aménagement des routes et ouvrages connexes.

Il est constaté un faible recouvrement des recettes municipales du à la faiblesse structurelle du secteur de production et à l'absence de mesures incitatives destinées à impulser l'entrepreneuriat des communautés locales. Elle a pour conséquence d'entretenir la précarité de la situation financière des communes, de limiter l'investissement et la réalisation des projets d'équipement au sein de la localité.

Le présent plan de développement local compte doter les communautés des mesures pour enrayer ces faiblesses. Elle compte en 5 ans accroître de 100% les potentialités du secteur de production et donc multiplier par deux le taux de recouvrement des recettes municipales : impôts libératoires et autres droits (droits d'occupation des espaces sur le marché, taxes sur le transport etc.) au niveau local. Et ainsi, doubler l'enveloppe budgétaire municipale alloué investissements dans le quartier. Il s'agit en principe d'encourager la production en soutenant les producteurs qui, en contre partie paieront convenablement leurs impôts.

En outre les élites extérieures de ce quartier sont très dynamiques. Il s'agira dans le cadre de ce plan de développement de poursuivre leur mobilisation de sorte qu'elles puissent constituer une source importante de financement du développement local à ELIG-EFFA.

Les ONG et autres associations de développement local, identifiées au cours des ateliers diagnostics, sont douées d'une culture de planification et de recherche de financement. Elles joueront un rôle très important de mobilisation des ressources externes nécessaires au financement du développement du quartier. En ce sens, elles se mettront en partenariat avec les populations locales et la commune pour assurer la mobilisation des ressources externes, assureront un transfert progressif de compétences aux acteurs locaux qui prendront au fur et à mesure le relais de cette mobilisation.

De façon générale, il faut un investissement total de 185.500.000FCFA pour sortir au bout de 5 ans le quartier ELIG-EFFA de son état d'isolement actuel et impulser une dynamique de développement local durable en son sein.

Trois sources sont prévues pour le financement du PDL :

VII.2.1 Les ressources externes : qui pourront être mobilisées auprès des partenaires au développement d'horizon divers : CUYVI, ETAT/PPTE/MINISTERES/DGSN, CORDAID, Fondation France Liberté, OIF, SCAC, MANOS UNIDAS, FONDATION DE FRANCE, HAUT COMMISSARIAT DU CANADA AU CAMEROUN, PNUD, UNION EUROPEENNE, BAD, PLAN CAMEROUN etc., auprès des élites, grâce à un partenariat bien construit Organisations Locales – ONG externes – Commune, la commune de Yaoundé VI assura le financement de certains volets du plan, l'Etat pourra également intervenir pour certains investissements. On estime à près de 72% le taux de financement du Budget du PDL par cette source.

VII.2.2 Les ressources locales et propres: apports des Organisations opératrices de mise en œuvre des projets opérationnels du PDL, apport des organisations de développement au niveau local, apport des communautés en nature et en espèce pour la mise en œuvre de différents projets, estimés à 27,6% du coût global du Budget.

VII.3 Budget d'investissement et plan de financement du PDL à ELIG-EFFA

Projet	Année / budget	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAL	APPORT COMMUNAUTAIRE	APPORT COMMUNES	APPORT PARTENAIRES
1 – SOUS SECTEUR RENFORCEMENT DES CAPACITES STRUCTURELLES, ORGANISATIONNELLES ET OPERATIONNELLES DES ORGANISATIONS DE BASE										
SOUS SECTEUR 1 : Développement organisationnel										
1.1- Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres d'organisations de développement local d'ELIG-EFFA		1000000	2000000	2000000	500000	500000	5000000	1000000	0	4000000
1.1.2- - Renforcement structurel des espaces de concertation et de participation : réseau de pôle, réseau de développement du quartier, chantiers thématiques, - Réalisation des diagnostics ciblés d'OSC du quartier et mise en œuvre d'un plan d'accompagnement		1000000	3500000	500000	0	0	5000000	1000000	0	4000000
SOUS TOTAL		2000000	5500000	2500000	500000	500000	10000000	2000000	0	8000000
2- SECTEURS SOCIAUX ET INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES										
Sous - Secteur 1 : INSECURITE										
2.1.1- Appui structurel, matériel et au fonctionnement de 2 comités d'auto défense		300000	300000	200000	200000	0	1000000	200000	0	800000
2.1.2- Mise en place d'un système d'éclairage public dans le quartier		1000000	5000000	4000000	0	0	10000000	200000	0	800000
2.1.3- Promotion du dialogue entre les générations		500000	1000000	300000	100000	100000	2000000	400000	0	1600000
2.1.4- Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'appui à l'insertion socio économique des jeunes sans emploi et de soutien aux activités génératrices de revenus		1000000	10000000	15000000	4000000	0	30000000	3000000	3000000	24000000
SOUS TOTAL		2000000	6000000	19000000	4000000	0	43000000	3800000	3000000	27200000
Sous - Secteur 2 : EDUCATION										
2.2.1- Appui matériel à l'école publique Camp Yéyap		500000	500000	500000	500000	500000	2500000	500000	1000000	1000000
2.2.2- Mise en œuvre d'un programme de promotion de la citoyenneté		500000	2000000	2000000	1000000	500000	6500000			6500000
2.2.3- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des communautés sur des questions de droit		500000	2000000	1500000	500000	500000	5000000	0	0	5000000

2.2.4- Appui à la construction et à l'équipement d'une maison des jeunes	5000000	20000000	10000000	2500000	2500000	40000000	4000000	8000000	28000000
SOUS TOTAL	5500000	22000000	11500000	3000000	3000000	54000000	4500000	9000000	40500000
Sous - Secteur 3 : SANTE									
2.3.1- Appui structurel et matériel aux établissements sanitaires du quartier ELIG-EFFA	1500000	1500000	1500000	500000	0	5000000	0	0	5000000
2.3.2- Sensibilisation des populations pour leur adhésion aux mutuelles de santé communautaire existantes	3000000	2000000	1500000	500000	500000	7500000	500000	0	7000000
2.3.3- Appui structurel et renforcement des capacités opérationnelles d'un comité santé	2500000	1500000	500000	500000	0	5000000	0	0	5000000
2.3.4- Appui à la mise en œuvre des actions d'animation, d'information et d'éducation des communautés sur la prévention de certaines pandémies, IST-SIDA, paludisme, tuberculose, choléra etc.,	1500000	2000000	1500000	1500000	1500000	8000000	800000	0	7200000
SOUS TOTAL	8500000	7000000	5000000	3000000	2000000	25500000	1300000	0	24200000
Sous - Secteur 4 : ELECTRIFICATION									
2.4.1- Appui à l'extension du réseau et au Renforcement du dispositif d'électrification	2500000	10000000	2500000	0	0	15000000	1000000	2000000	12000000
SOUS TOTAL	2500000	10000000	2500000	0	0	15000000	1000000	2000000	12000000
Sous - Secteur 5 : EAU									
2.5.1- Renforcement et viabilisation du dispositif d'accès à l'eau potable	2000000	2000000	0	0	0	4000000	400000	0	3600000
SOUS TOTAL	2000000	2000000	0	0	0	4000000	400000	0	3600000
Sous - Secteur 6 : VOIS D'ACCES									
2.6.1- Mise en œuvre des projets de réhabilitation des pistes et voies d'accès au sein du quartier (profilage, pavage, aménagement des rigoles, construction ponceaux, pose des buses de franchissement, réhabilitation des servitudes etc.)	7000000	7000000	5000000	2000000	0	21000000	2100000	4200000	14700000
SOUS TOTAL	7000000	7000000	5000000	2000000	0	21000000	2100000	4200000	14700000
3. SECTEUR RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL									
Sous secteur 1 : appui institutionnel									
3.1.1- Renforcement des capacités de l'équipe d'animation municipale par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL	1500000	0	0	0	0	1.500.000	0	1.500.000	0
3.1.2- Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	2500000	1000000	1000000	1000000	1000000	6.500.000	0	6.500.000	0
SOUS TOTAL	4.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	8.000.000	0	8.000.000	0
Sous secteur 2 : suivi – évaluation									
3.2.1- Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL dans chaque commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM			
3.2.2- Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	0	5000000	0

SOUS TOTAL	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	5.000.000	0	5000000	0
TOTAL GENERAL	34500000	61500000	47500000	14500000	7500000	185500000	15100000	36200000	134200000

VII.4 Impacts des finances sur la mise en œuvre du plan de développement local

1- Sur la performance de l'administration communale

Le financement du plan de développement local aura des effets visibles sur l'administration communale et se traduiront par :

- Une amélioration du dispositif et des supports de gestion communale et des compétences du personnel municipal
- Un renforcement du dialogue entre l'institution communale, la population, l'administration publique locale et les bailleurs de fonds autour du développement de la localité.
- L'accroissement de l'assiette fiscale de la commune.

2- Sur les projets sociaux

- On notera une amélioration de la perception des problèmes sociaux par les acteurs, une amélioration des performances des acteurs locaux en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, une forte mobilisation du capital social d'ELIG-EFFA et une forte participation des populations au financement de leur développement.

3- Impacts sur les projets productifs

- Le secteur productif deviendra plus structuré, dynamique, attirera des investissements externes et constituera une source importante de financement du développement du quartier et des communes concernés

CHAPITRE VIII : APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL

VIII.1 MESURES DE PROMOTION DE LA PARTICIPATION DE LA POPULATION ET DE LA TRANSPARENCE

VIII.1.1 Cadre d'intervention

Le PDL d'ELIG-EFFA ne s'applique pas à des projets ponctuels présentés par différents groupes isolés mais consiste en un dispositif de cogestion permanent et continue ouvert à l'ensemble des classes sociales du quartier. Ces derniers participent à tous les niveaux :

- Définition des besoins communautaires, identification et participation à la formulation des projets opérationnels du PDL.
- Recherche et construction des partenariats en vue du financement de ces projets.
- Participation au financement et à la mise en œuvre des opérations.
- Exécution et suivi-évaluation de ces projets.

La participation est directe et basée sur le principe : une personne = une voix. Les projets sont présentés, défendus et décidés dans des « assemblées citoyennes » ouvertes à tous. Chaque porteur de projet est tenu de convaincre l'ensemble des participants de l'impact de son projet sur le développement du quartier pour le voir retenu. Une priorité est ensuite définie en fonction des besoins urgents de développement.

Une attention particulière est portée sur les initiatives bénéficiant aux zones à risques et groupes d'exclus. Des ateliers thématiques réguliers, organisés autour des problèmes quotidiens des populations, leur permette de prendre la parole en petit groupe avant de pouvoir exprimer leurs besoins dans les assemblées.

VIII.1.2 Les espaces

VIII.1.2.1 A l'échelle des pôles : dans chacun des 2 pôles du quartier ELIG-EFFA, les habitants sont régulièrement réunis dans des réseaux de Pôle. C'est dans cet espace de concertation, ouvert à l'ensemble des habitants qu'ils appartiennent ou non à un groupe organisé, qu'ils établissent dans un premier temps la liste de leurs besoins prioritaires et, dans un second temps, une liste de projets éventuels susceptibles de participer à la résolution de ces besoins prioritaires et au développement du quartier. Ils devront ensuite débattre de ces différents projets pour leur donner un ordre de priorité. La mairie est représentée à ces assemblées pour jouer les arbitrages et se rassurer de la cohérence des décisions au regard du programme de développement municipal. L'animation de ces espaces est confiée à deux « délégués » populaires (un titulaire et un suppléant), habitants du quartier choisis par leurs pairs pour coordonner les réunions et jouer un rôle de porte-parole. Cet espace se charge également de suivre toutes les opérations de développement effectué au sein du quartier et de rendre compte au cours des rencontres du réseau de développement du quartier. Ses rencontres sont mensuelles.

VIII.1.2.2 A l'échelle du quartier :

Les délégués de chaque zone se réunissent chaque trimestre dans un espace qui pourrait être appelé « **réseau de développement du quartier** ». Au cours d'une série de réunions, les délégués seront chargés de présenter et de défendre les projets prioritaires retenus dans leurs zones respectives. Sur cette base, ils étudieront les rapprochements possibles entre différents projets éventuellement similaires et pouvant donc correspondre aux besoins et aux intérêts de plusieurs zones. Dans un second temps, et au moyen d'un débat contradictoire, ils désigneront parmi l'ensemble des projets ceux qui seront retenus à l'échelle du quartier. L'ensemble des discussions et des propositions formulées dans ces ateliers devra faire l'objet d'une information régulière des habitants dans les réseaux de pôle. Là encore, la présence de représentants de la mairie est indispensable. Il s'agit d'un réseau citoyen qui assure le suivi transversal des opérations du PDL et rend compte aux rencontres du comité de gestion du PDL où 5 de ses délégués élus sont représentés.

Un comité de gestion mixte du PDL, a statut légal, fonctionnant sous le régime associatif est ensuite mis en place et mobilise en son sein des représentants de la cellule municipale de suivi du PDL, 5 délégués des habitants démocratiquement élus, un délégué du Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé. Un délégué par ONG partenaire de mise en œuvre du PDL et les partenaires financiers des projets opérationnels participent aux rencontres de suivi et de coordination qui se tiennent chaque six mois, ceci à titre consultatif.

Des ateliers thématiques organisés autour de problématiques générales telles que l'accès à l'eau, les infrastructures sociales de base, le développement des AGR, l'insertion socio économique des couches vulnérables etc. sont principalement destinés aux habitants non organisés qui y trouvent un lieu d'expression de leurs problèmes quotidiens. De même, une commission mixte de recherche de financement associant les habitants organisés, la cellule de suivi municipale du PDL, travaillent à accompagner le montage financiers de diverses propositions financières des projets opérationnels : planification de la participation financière respective de la mairie et des habitants du quartier, recherche de financements et de partenariats extérieurs. Ces commissions pourront comporter des représentants des groupes porteurs des projets retenus.

3- lien avec la commune : Un Bureau permanent de suivi des opérations du PDC est mis en place pour assurer un suivi permanent des opérations au sein de la Commune. Une copie de tout projet opérationnel du PDC élaboré est transmis à ce bureau aux fins d'information et pour faire confirmer le partenariat de la commune. Une copie de tout accord de financement concrétisé dans le cadre du PDC est également transmise à ce bureau. Au cours de l'exécution, l'organisation opératrice est tenue de présenter au bureau un rapport intermédiaire et un rapport final. Le bureau se charge également de suivre le niveau d'exécution des travaux sur le terrain pour le compte de la commune.

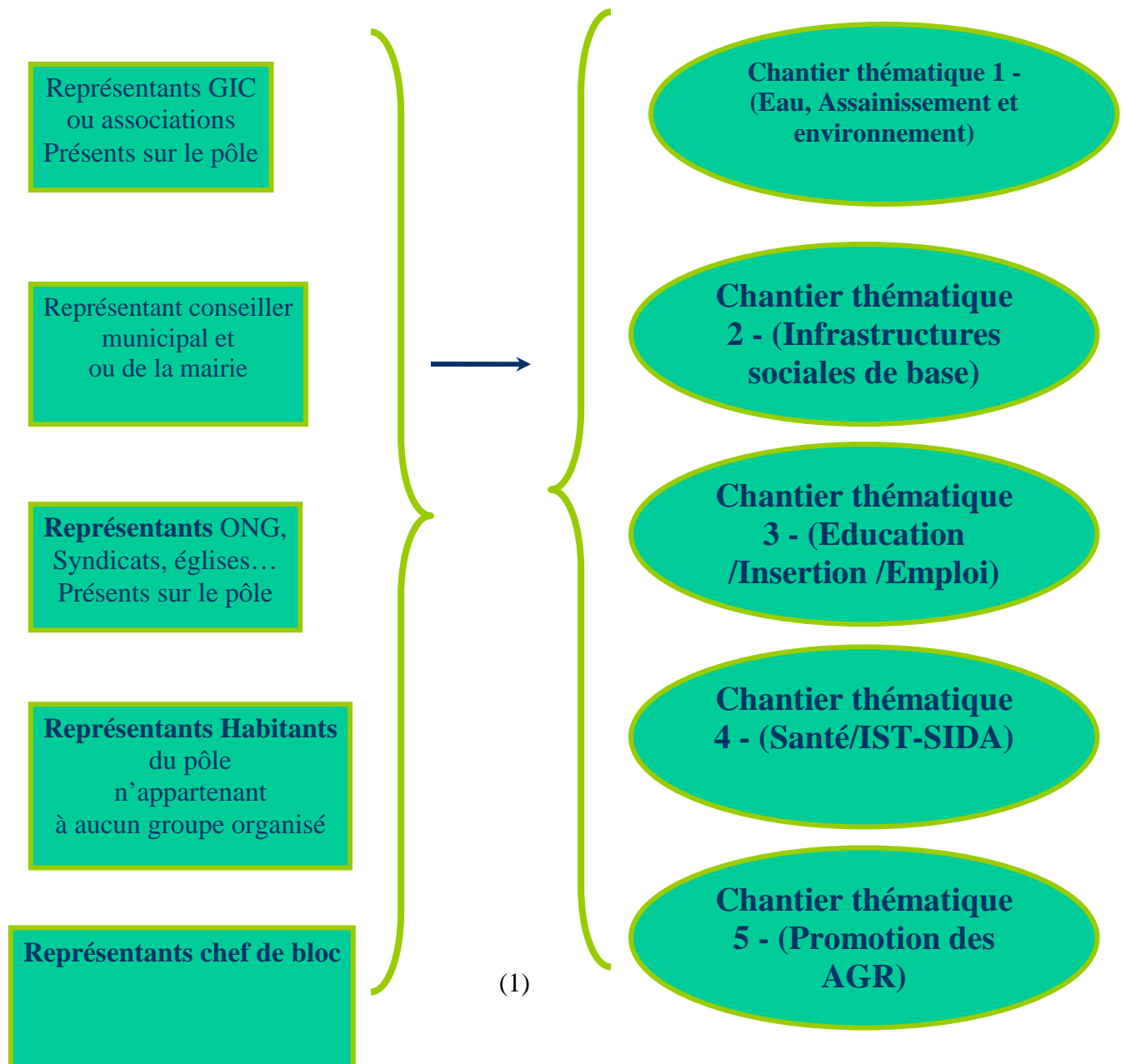
VIII.2 Le cycle

Le cycle du PDC va du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

- Il débutera en janvier par la programmation des activités de l'année au cours de la première rencontre du COGES à laquelle les habitants seront conviés par voie d'affiches, voire par des annonces. Les ONG d'appui, les OSC locales se retrouvent au sein des espaces de concertation (réseau de zone, chantiers thématiques) pour définir, planifier et arrêter avec les populations les priorités de l'année en cours. Le Bureau de suivi communal y participe également en jouant un rôle d'arbitrage. Ces priorités sont ensuite hiérarchisées au cours de la première rencontre du comité de gestion et le budget annuel est arrêté.
- Au cours de cette réunion de lancement, les habitants choisiront les délégués qui se chargeront d'animer les espaces au cours de l'année.
- Au cours de l'année, les projets sont mis en œuvre par les organisations opératrices suivis et évalués par les communautés organisées au sein des espaces de participation.
- En décembre une rencontre du comité de gestion permet de faire le bilan d'exécution des activités programmées, de tirer les leçons et de donner les orientations pour le compte de la nouvelle année.

Chapitre IX : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

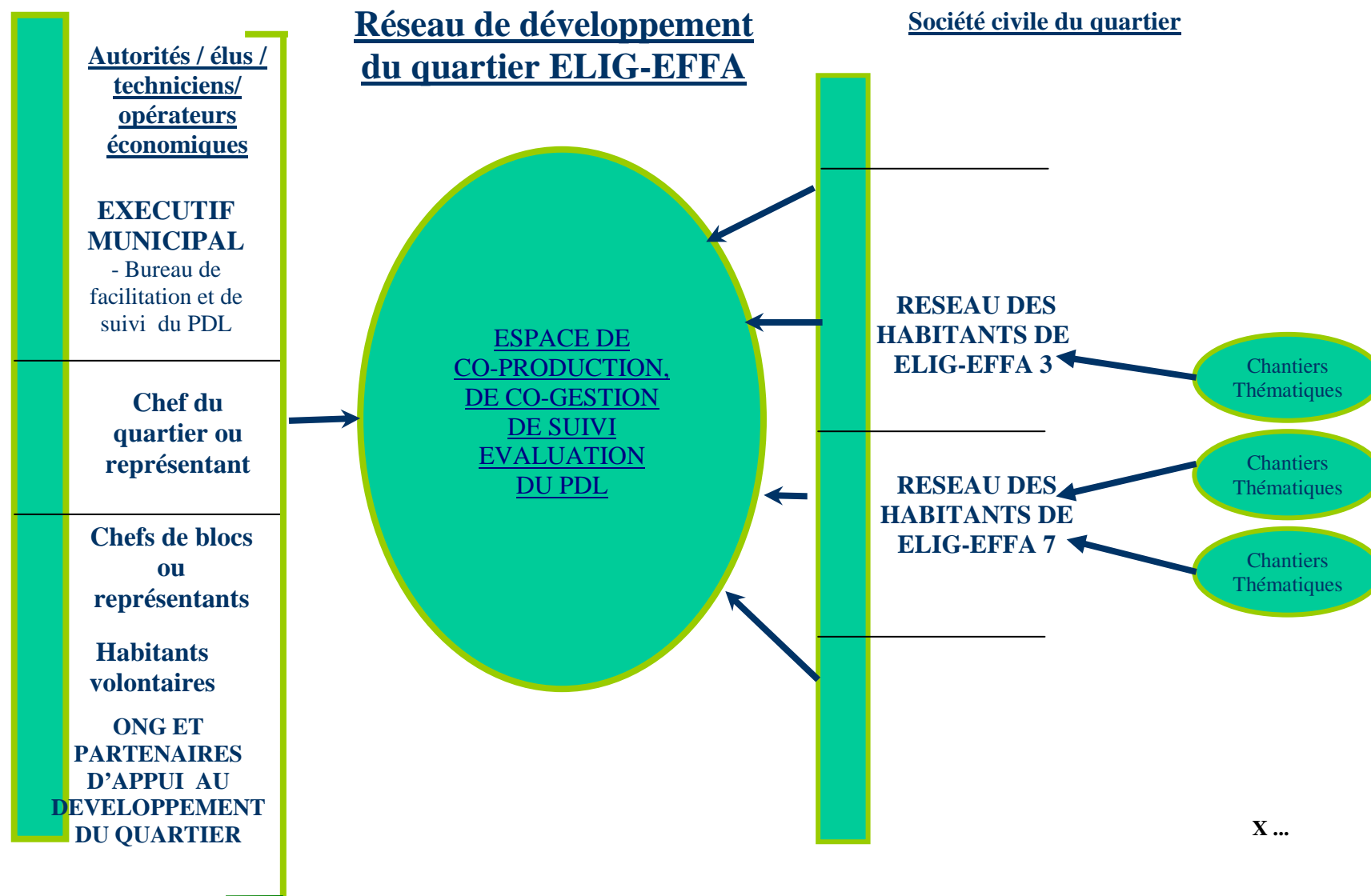
ESPACES THÉMATIQUES DE PARTICIPATION



Chapitre X : ORGANISATION DES HABITANTS A L'ECHELLE DE POLE



Chapitre XI : DISPOSITIF DE PARTICIPATION A L'ECHELLE DU QUARTIER



Annexe : LISTE DES ANIMATEURS DES DIFFERENTS ESPACES DE PARTICIPATION

ZONES DE PARTICIPATION		RESPONSABLES
1	ELIG-EFFA Camp Yéyap	EFFA Pierre Brazet Tél. : 99 83 80 16
2	ELIG-EFFA Zone II	NDZANA PIERRE J. Tél : 99 81 74 23

LISTES DE PRESENCE

GROUPES DE TRAVAIL DISCUSSION A LA BASE

No	Noms et Prénoms	Quartiers	Contacts
1	Majesté Onana Ombga jean Charles	Elig Effa	96470373
2	Menanga Sylvain	Elig Effa	75029527
3	Ayissi Louis	Elig Effa	77723086
4	Essomba Jean Paul	Elig Effa	77108320
5	Mme Essono Bernadette	Elig Effa	99904412
6	M OND Mathias Thierry	Elig Effa	77958850
7	M Badjeck Joseph	Elig Effa	99848101
8	Mr Magon marie	Elig Effa	99667168
9	Mr Ntsama Jean	Elig Effa	79457744
10	Mr bengono Patrick	Elig Effa	94913466
11	Mr bieh jean	Elig Effa	99337716
12	Mme Lingom Marie	Elig Effa	75115513
13	Mr Yon Eugène	Elig Effa	94470781
14	Mme Nga Owona	Elig Effa	96803983
15	Mr Mbah Jean	Elig Effa	99290381
16	Mme tsague Marceline	Elig Effa	96343605
17	Mr Cheho Jean	Elig Effa	76299171
18	Mr Tankeu Albert	Elig Effa	97121005
19	Mr Fouda Evina Pierre	Elig Effa	75482742
20	Mr Tchuembou Richard	Elig Effa	96577622
21	Mr Nkodé Nkolo	Elig Effa	77228559
22	Mr Eloundou Janvier	Elig Effa	74328974
23	Mr Momo Achille	Elig Effa	778174 39
24	Mme Pagbe Margerite	Elig Effa	77186255
25	Mme Ekodo Madeleine	Elig Effa	990058 89
26	Mr Ekani Pierre	Elig Effa	76512640
27	Mr Tchouta Celestin	Elig Effa	96413602
28	Mme Atedgoe Rachelle	Elig Effa	96006057
29	Mr Sanga Hilène	Elig Effa	75540845
30	Mr Nama Jean	Elig Effa	99713881
31	Mr Ndzona Pierre	Elig Effa	99817423
32	Mr Toa Pierre	Elig Effa	96173531
33	Mr Bidima Basile	Elig Effa	77209703
34	Mme Tamba Vicky	Elig Effa	96679277
35	Mr Pondi Andre	Elig Effa	74584150
36	Mme Bessoh Stanislas	Elig Effa	74007555
37	Mme Pagbe Nelly	Elig Effa	75482742
38	Mr Bondze	Elig Effa	99750649

Liste de présence Atelier participative Elig Effa

	Nom et Prénom	Quartier	Zone	Contact/ Tel
	Ndjock II Roger	Elig Effa 7	Zone II	94062848
	Ndzana Pierre J.	Elig Effa 7	Zone II	99817423
	Linwa Jean Claude	Elig Effa 7	Zone II	76116684
	Nga Mbéré M.T.	Elig Effa 7	Zone II	75185921
	Zemengue Xavier	Elig Effa 7	Zone II	97106393
	Mballa Alain B.	Elig Effa 7	Zone II	96175171

	Owona Foé Rigobert	Elig Effa 7	Zone II	96944372
	Owona Mélanie	Elig Effa 7	Zone II	96944372
	Beyeme Francis	Elig Effa 7	Zone II	77034575
	Beguel Marie T.	Elig Effa 7	Zone II	97908809
	Eloundou Ngaba Alain B.	Elig Effa 7	Zone II	77225674
	Badjeck	Elig Effa 7	Zone II	94192418
	Lingock Dieudonné	Elig Effa 7	Zone II	
	Nkembé Kéné	Elig Effa 7	Zone II	77605612
	Ndjom Thérèse	Elig Effa 7	Zone II	76116684
	Eloundou Bebene	Elig Effa 7	Zone II	
	Ongba Ongba Alphonse	Elig Effa 7	Zone II	
	Melingui Nkoa	Elig Effa 7	Zone II	
	Mme Veuve Badjeck	Elig Effa 7	Zone II	99236107
	Matip Achile B.	Elig Effa 7	Zone II	77573235
	Mballa Eloundou B.	Elig Effa 7	Zone II	97843436
	Bikaga Mael	Elig Effa 7	Zone II	96232991
	Mvondo Venant	Elig Effa 7	Zone II	
	Noumba Albert	Elig Effa 7	Zone II	75217676

Liste de Présence Restitution

	Nom et Prénom	Quartier / Organ	Qualité	Contact / Tel
	Ndi Nke Eric	Elig Effa 7	Habitant	76095366
	Edoua Jeanne	Elig Effa 7	Habitant	
	Mme Tempia	Elig Effa 7	Habitant	
	Ndjock Sabine	Elig Effa 7	Habitant	
	Ndjock II Roger	Elig Effa 7	Chef de 3 ^{ème} degré	94062848
	Ongono Essomba Damien C.	Elig Effa 7	Habitant	75545433
	Zambe Suzy	Elig Effa 7	Habitant	94587044
	Mballa Alain B.	Elig Effa 7	Chef de bloc I	96175171
	Ndjock Adèle	Elig Effa 7	Habitant	
	Eloundou Mémoire	Elig Effa 7	Habitant	94258360
	Ekodo Madeleine	Elig Effa 7	Habitant	
	Onana David Désiré	Elig Effa 7	Habitant	74674733
	Ngohuba Monique	Elig Effa 7	Habitant	97562526
	Noah Mbassi François	Elig Effa 7	Pdt RJE7	75602746
	Touck Aimé	Elig Effa 7	CSR	97368768
	Gazang François	Elig Effa 7	Habitant	77341019
	Hiol II	Elig Effa 7	Habitant	75318032
	Mfono Edzoa Jeanne D'arc	MSORAD	Habitant	96757052